

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 16 décembre 2025
N° 2025.12.16_2.2

Point 2 – Affaires financières

2.2 - Budget initial 2026

Vu le code l'éducation, notamment l'article L711-1 et suivants,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 175, 176 et 177,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,

► **Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :**

- 1 436 ETPT dont 1 127 sous plafond État et 309 ETPT sous plafond établissement
- 165 208 522 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 117 680 163 € en personnel
 - 21 779 604 € en fonctionnement
 - 25 748 755 € en investissement
- 158 820 357 € de crédits de paiement dont :
 - 117 680 163 € en personnel
 - 22 037 719 € en fonctionnement
 - 19 102 475 € en investissement
- 153 870 078 € de prévisions de recettes
- - 4 950 279 € de solde budgétaire

► **Le conseil d'administration vote les prévisions budgétaires suivantes :**

- 17 996 830 € de trésorerie (soit une variation de trésorerie de - 4 482 702 € par rapport au budget 2025 après BR2)
- - 2 713 113 € de résultat patrimonial
- - 913 113 € de capacité d'autofinancement
- 2 974 256 € de fonds de roulement (soit une variation du fonds de roulement de - 4 950 279 € par rapport au budget 2025 après BR2)

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La présente délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Résultat du vote :

<i>Membres en exercice :</i>	36	<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	28
<i>Quorum :</i>	18	<i>Contre :</i>	5
<i>Membres présents :</i>	20	<i>Abstention :</i>	1
<i>Membres représentés :</i>	9	<i>Pour :</i>	28
<i>Nombre de votants :</i>	29		

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise au recteur de région académique le :	19/12/2025 19/12/2025
Modalités de recours contre la présente délibération : <i>La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.</i>		
<i>En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.</i>		



BUDGET INITIAL

Exercice 2026

Conseil d'administration du 16 décembre 2025

Table des matières

1 Le budget initial en recettes	3
1.1. Les recettes globalisées	3
1.2 Les recettes fléchées	10
2. Le budget initial 2026 en dépenses (AE et CP)	11
2.1 Les dépenses de masse salariale	11
2.1.1 La masse salariale	11
2.1.2 Le tableau des emplois	13
2.2 Les dépenses de fonctionnement	14
2.3 Les dépenses d'investissement	16
3. Le budget initial 2026 en droits constatés	18
3.1. Le compte de résultat prévisionnel	18
3.2 La capacité d'autofinancement	19
3.3 La situation patrimoniale	20
4. Les indicateurs	22
4.1 Le fonds de roulement	22
4.2 Le solde budgétaire et la trésorerie	23
4.3 Les restes à payer	24
4.4 Les ratios	25
ANNEXE 1 - TABLEAUX BUDGÉTAIRES	27

Le vote du budget initial 2026 intervient au terme d'une période inédite d'incertitude nationale quant au cadre législatif dans lequel il doit s'inscrire, au niveau des ressources et des charges dont sa construction découle. S'y ajoute pour la fonction financière de l'université Savoie Mont Blanc une complexité propre à l'établissement, liée à l'évolution du système d'information financier pour début 2026 (passage à Sifac +).

Dès le débat d'orientation budgétaire de juin 2025, et en l'absence de levier de recette disponible en raison d'une subvention pour charges de service public historiquement basse, l'établissement s'est mobilisé pour rationaliser ses dépenses. Pour mémoire, ce nouveau travail fait suite à un premier effort de baisse des charges de 10 % de la dotation allouée à chaque service en 2024, reconduite et pérénisée au BI 2025, équivalent à **- 1 M€**.

L'effort sur 2026 a visé un nouvel objectif de **- 1 M€** qui s'ajoutait au précédent, en ciblant prioritairement le volume d'heures complémentaires alloué aux composantes sur la base d'une évaluation de la sous-consommation au regard de la consommation moyenne 2023-2025. Dans la mesure où les périmètres des dépenses et recettes des composantes évoluent d'une année sur l'autre mais que l'objectif était un montant d'effort net pour ces dernières, un panier d'économies possibles (heures, masse salariale, fonctionnement, investissement) a pu être défini avec l'accord de la gouvernance. La cible d'effort a ainsi de nouveau été atteinte.

L'établissement s'est cependant heurté à des facteurs exogènes qui sont venus annihiler les effets de ce travail collectif de restauration de marges de manœuvre de l'université :

- La mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC) au 1^{er} mai 2026, à charge complète de l'établissement (**483 k€ nets supplémentaires**) ;
- La nouvelle augmentation du compte d'affectation spéciale des pensions civiles (dit CAS pensions) de 4 points, pour un coût de 1,6 M€ compensés à 40 %, soit une charge nette supplémentaire de **960 k€**.

En dépit de ces nouvelles charges subies, l'établissement se voit toujours dans l'obligation de respecter les niveaux seuils ou plafond fixés par le décret du 2 décembre 2024, notamment les 83 % maximum de charges de personnels rapportées aux produits encaissables.

C'est donc dans cette situation inextricable que le budget 2026 a été construit.

1 Le budget initial en recettes

1.1. Les recettes globalisées

Comparées aux montants prévisionnels issus du dernier budget rectificatif pour l'exercice 2025 (BR2), les recettes globalisées (soit les recettes non fléchées sur des opérations) de l'USMB augmentent de + 3 712 422 € soit une hausse de + 2,70 %. Le tableau 1 présente les montants issus du compte financier 2024, les prévisions successives issues du BI 2025, du budget après BR1 2025, après BR2 2025 et du BI 2026.

Tableau 1 : Les recettes par origine

Origine	CF 2024	BI 2025	Après BR1 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Subvention pour charges de service public	103 931 988 €	102 742 513 €	104 285 396 €	104 795 283 €	104 778 818 €	-0,02%
Autres financements de l'Etat	1 057 385 €	359 947 €	392 707 €	371 947 €	198 104 €	-46,74%
Fiscalité affectée	1 027 234 €	900 000 €	900 000 €	1 022 883 €	1 000 000 €	-2,24%
Autres financements publics	11 930 475 €	15 817 399 €	15 923 909 €	13 417 790 €	17 713 692 €	32,02%
Recettes propres	15 960 377 €	17 390 197 €	18 270 053 €	17 949 753 €	17 579 464 €	-2,06%
Recettes globalisées	133 907 459 €	137 210 056 €	139 772 065 €	137 557 656 €	141 270 078 €	2,70%

Les paragraphes qui suivent analysent ces évolutions.

- *La subvention pour charges de service public (SCSP)*

Le tableau 2 présente la prévision détaillée de la SCSP 2026, établie sur la base de la notification intermédiaire de 2025 retraitée des évolutions prévues.

Les crédits prévus en masse salariale sont ceux figurant dans la notification intermédiaire. Ils sont toutefois ajustés sur plusieurs niveaux (mis en évidence dans le tableau 2) :

Masse salariale

- En regard des mesures prévues au projet de loi de finances initiale pour 2026, la nouvelle augmentation de 4 points du compte d'affectation spéciale des pensions, dit « CAS pensions », est provisionnée pour 1,6 M€ bruts avec une compensation à 40 %, soit 640 k€ ;
- Les crédits du contrat objectifs moyens performance (COMP) au titre du 2^e versement de 2025 (731 k€) ne sont pas repris, et le versement du solde n'en est pas non plus prévu sur 2026, dans la mesure où il sera soumis à évaluation préalable.

Fonctionnement

Il comprend :

- L'aide aux étudiants en situation de handicap provisionnée pour 176 k€, soit la moyenne entre 2023 et 2024 ;
- Les compensations traditionnellement inscrites dès le BI : indemnités CNU (34 k€) et chèque psy (80 k€). Il est à noter que sur les chèques psy, la compensation 2025 notifiée dans la SCSP était de 51 205 €. À ce jour, en raison de la revalorisation du tarif et du nombre de séances offert par étudiant, le coût sur 2025 s'élève déjà à 135 650 € au 27 novembre, ce qui constitue une avance de trésorerie par l'établissement ;

Au global, la SCSP diminue de – 16 465 € du BR2 2025 au BI 2026.

Tableau 2 : L'évolution de la SCSP 2024 – 2025

	BR 2025- Notification intermédiaire	BI 2026	Variation 2026/2025
MASSE SALARIALE	96 219 051 €	96 127 651 €	- 91 400 €
Masse salariale	92 276 835 €	92 276 835 €	- €
LPR 2023 accélération de la PES	53 842 €	53 842 €	- €
LPR 2024 classement des jeunes chercheurs	41 175 €	41 175 €	- €
LPR 2024 refonte indemnitaire ESAS	422 330 €	422 330 €	- €
LPR 2024 repyramidage EC	16 581 €	16 581 €	- €
LPR 2024 création de nouveaux contrats doctoraux (1/3 d'année)	101 909 €	101 909 €	- €
LPR 2024 revalorisation des contrats doctoraux	31 562 €	31 562 €	- €
LPR 2024 Chaire de professeurs juniors	116 991 €	116 991 €	- €
LPR 2024 Repyramidage ITRF	23 570 €	23 570 €	- €
LPR 2024 revalorisation indemnitaire BIATSS	32 386 €	32 386 €	- €
LPR 2025 Classement des jeunes chercheurs	18 063 €	18 063 €	- €
LPR 2025 repyramidage des enseignants chercheurs	16 560 €	16 560 €	- €
LPR 2025 revalorisation des contrats doctoraux	56 035 €	56 035 €	- €
LPR 2025 Chaire de professeurs juniors	14 624 €	14 624 €	- €
LPR 2025 Refonte indemnitaire EC et ESAS	422 095 €	422 095 €	- €
LPR 2025 Repyramidage ITR (ASI)- provision	12 902 €	12 902 €	- €
LPR 2025 Repyramidage ITR (IGE)- provision	19 861 €	19 861 €	- €
LPR 2025 Repyramidage ITR (TECH)- provision	11 162 €	11 162 €	- €
LPR 2025 Revalorisation indemnitaire (BOATSS)	29 243 €	29 243 €	- €
Aide aux BUT 3ème année	80 000 €	80 000 €	- €
Actions spécifiques : Egalité des chances - PPPE rentrée 2024 (1/3 année) et montée des cohortes	97 000 €	97 000 €	- €
Actions spécifiques : IUF	31 400 €	31 400 €	- €
COMP 2024 - 1ère tranche de financement 50%	731 400 €	- €	- 731 400 €
Actions spécifiques LPR 2024 repyramidage ITRF (IGE)	2 948 €	2 948 €	- €
Actions spécifiques LPR 2025 CRCT	15 000 €	15 000 €	- €
Hausse du CAS pension au 1er janvier 2025	1 543 577 €	1 543 577 €	- €
Hausse du CAS pension au 1er janvier 2026		640 000 €	640 000 €
FONCTIONNEMENT	8 576 232 €	8 651 167 €	74 935 €
Fonctionnement	7 239 782 €	7 239 782 €	- €
Groupement de commandes 2019-2023 Elsevier	- 84 469 €	- 84 469 €	- €
Exonération des droits d'inscription pour les étudiants boursiers	823 131 €	823 131 €	- €
LPR 2024 : aide au démarrage moyens aux laboratoires	96 617 €	96 617 €	- €
Action spécifique : Contrat de vie étudiante (culture, santé, sport)	180 146 €	180 146 €	- €
Action spécifique : Plan bibliothèques ouvertes	27 330 €	27 330 €	- €
Action spécifique : Chèque psy crise sanitaire	51 205 €	80 000 €	28 795 €
Action spécifique : IUF crédits scientifiques	30 000 €	30 000 €	- €
Action spécifique : Enquête Insertion doctorants	1 920 €	1 920 €	- €
Action spécifique : Indemnités CNU	- €	12 140 €	12 140 €
Action spécifique : Indemnités CNU-frais de déplacement	- €	34 000 €	34 000 €
Action spécifique : Concours ITRF	7 600 €	7 600 €	- €
Action spécifique : Aide aux étudiants en situation de handicap 2024	202 970 €	202 970 €	- €
Opérations immobilières	- €	- €	- €
TOTAL	104 795 283 €	104 778 818 €	- 16 465 €

- *Les autres financements État*

Tableau 3 : L'évolution des autres financements de l'État

	CF 2024	BI 2025	Après BR1 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Autres Financements Etat						
Subventions Autres	1 057 385 €	359 947 €	392 707 €	371 947 €	198 104 €	-46,74%

Les financements non fléchés Etat du BI 2026 comprennent :

- En fonctionnement, comme en 2025, les remboursements de mises à disposition de personnel (80 k€), le programme PAUSE (12 k€), les projets santé étudiants (financement CPAM pour 5 k€), ainsi qu'une subvention de 15 k€ du Ministère de l'Intérieur pour le DU Laïcité et République ; S'y ajoutent en 2026 : 5 k€ au titre des frais d'exploitation du chantier de la BU de Jacob et 20 k€ de subvention ARS pour le système d'information du centre de santé ;
- En investissement, le solde de la subvention ADEME pour la chaufferie bois du Bourget pour 61 k€. Pour mémoire, les subventions 2025 étaient plus conséquentes du fait d'un financement EDYTEM pour 101 k€ et des 80 % attendus sur la subvention ADEME précitée (244 k€).

- *Fiscalité affectée*

Tableau 4 : L'évolution de la CVEC

	CF 2024	BI 2025	Après BR1 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Fiscalité affectée						
CVEC	1 027 234 €	900 000 €	900 000 €	1 022 883 €	1 000 000 €	-2,24%

La **Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)** est affectée, conformément au code de l'éducation (article L. 841-5), aux actions favorisant l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Elle doit être comptabilisée en fiscalité affectée. Le versement initial aux universités de cette contribution est de 43 € par étudiant, mais des versements complémentaires sont prévus dans le courant de l'année budgétaire. Le montant inscrit au titre de l'année 2026 est conforme à celui prévu après BR2 2025 et s'élève à 1 M€. Un bilan de l'année écoulée est traditionnellement établi en début d'exercice suivant.

- *Les autres financements publics*

Tableau 2 : L'évolution des autres financements publics

Autres financements publics	CF 2024	BI 2025	Après BR1 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
ANR IA	1 910 750 €	6 706 709 €	6 929 680 €	5 210 361 €	7 696 292 €	47,71%
ANR hors IA	1 735 575 €	3 859 257 €	4 377 044 €	4 107 044 €	4 578 176 €	11,47%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	811 020 €	1 163 991 €	1 069 164 €	1 143 164 €	861 659 €	-24,63%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	5 076 444 €	1 591 120 €	544 755 €	162 555 €	2 110 287 €	1198,20%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	2 391 686 €	2 496 322 €	3 003 266 €	2 833 266 €	2 467 278 €	-12,92%

Les projets inscrits au titre de l'**ANR investissements d'avenir (IA)** augmentent de + 48 % entre le budget 2025 après BR2 et le BI 2026, comme entre 2024 et 2025, et atteignent 7 696 292 €. Mais il faut rappeler que ces projets ont fait l'objet d'une déprogrammation au BR2 2025 pour – 1 719 319 €.

Les financements inscrits au BI 2026 se répartissent² entre fonctionnement pour 6 724 548 € et investissement pour 971 744 €. Ils concernent pour l'essentiel les projets suivants :

- le projet PIA *@spire* pour 1 685 000 € en fonctionnement et 12 000 € en investissement,
- le projet PIA *SHINE* pour 1 350 000 € en fonctionnement et 112 500 € en investissement,
- le projet EUR *Solar academy* pour 525 575 € en fonctionnement et 30 000 € en investissement,
- le projet de *Cluster MIAI* (intelligence artificielle) avec l'UGA pour 360 000 € en fonctionnement,
- le projet PIA *Avenir* pour 274 000 € en fonctionnement,
- le projet PIA *Unita 2* pour 256 475 € en fonctionnement,
- le projet PIA *CMA Chimie verte* pour 209 000 € en fonctionnement et 239 642 € en investissement,
- le projet *BOOST* pour 195 000 € en fonctionnement,
- le projet *Campus des Métiers* pour 49 660 € en fonctionnement,
- des frais de gestion pour l'établissement, pour 212 185 €,
- des crédits de portage pour 903 300 € en fonctionnement et 400 000 € en investissement,
- d'autres projets pour 881 959 € en fonctionnement et résiduellement en investissement.

Les recettes issues des subventions **ANR hors investissements d'avenir** sont en augmentation de + 11,47 % ; elles s'établissent à 4 578 176 € (4 109 715 € en fonctionnement et 468 461 € en investissement), programmées et réparties ainsi :

² En RE et non en autorisation de recette (AR), comme prévu par la GBCP

AFFECTATION	MONTANT RE
Frais de portage et préciput non réparti	1 440 000 €
Préciput direction recherche	63 565 €
Culture scientifique	47 000 €
Valorisation-édition	53 000 €
MUST	60 000 €
CERDAF	82 813 €
EDYTEM	467 908 €
CROMA	48 614 €
IREGE	360 633 €
LAMA	164 844 €
LECA	119 390 €
LEPMI	231 912 €
LIP	77 543 €
LISTIC	296 559 €
LLSETI	2 000 €
LOCIE	572 173 €
LIBM	152 598 €
LPNC	5 765 €
SYMME	331 859 €
TOTAL	4 578 176 €

Les financements de la Région **Auvergne-Rhône-Alpes** représentent **861 659 €** au titre des recettes non fléchées (- 24,63 % par rapport au budget 2025 après BR2), soit :

- 414 000 €, dont 364 000 € programmés au titre des AAP 2024 (réussite étudiante en proposant des équipements scientifiques) et 2025 (Mobilier de la BU de Jacob), ainsi que pour le développement des filières d'ingénieurs (50 000 €) ;
- 447 659 € pour le fonctionnement, dont :
 - o 270 600 € : 75 600 € au titre des AAP 2024 (réussite étudiante en proposant des équipements scientifiques, accompagnement du handicap et formation en alternance) et 195 000 € au titre des AAP 2025 (contrats étudiants et création d'un nouveau centre de ressources en lien avec le Club des entreprises) ;
 - o 103 150 € pour le développement des filières d'ingénieurs ;
 - o 73 909 € pour les laboratoires.

Les subventions de fonctionnement provenant de l'**Union européenne**, soit **2 110 287 €**, sont en forte hausse par rapport au BR2 2025 mais là encore, il convient de mettre cette hausse en regard des déprogrammations sur les BR 2025. Elles concernent :

- les laboratoires pour 523 400 € ;
- les relations internationales pour 922 444 € en fonctionnement dans le cadre des programmes ERASMUS, alors que le montant était pour mémoire de 2 455 251 € au BI 2024 : en effet, la gestion des fonds ERASMUS est passée à compter de 2025 en opérations pour comptes de tiers selon la préconisation de la DRAES et des commissaires aux comptes. Seule est maintenue en gestion budgétaire la part frais de gestion.
- les grands projets pour 664 443 €, dont 427 880 € pour UNITA 2 et 210 000 € pour Horizon Europe cofund CHORAL (Cultural Heritage Outreach in RomAnce Languages).

Les **autres subventions publiques** s'élèvent à **2 467 278 €**, sur un niveau équivalent au BI 2025. Elles témoignent toujours du soutien solide des Conseils départementaux, avec 235 000 € en AE/CP pour

l'investissement et 1 334 004 pour le fonctionnement, sur la base du contrat quadriennal. S'y ajoutent 60 000 € du CD74 et du Grand Annecy pour l'acquisition d'un banc d'essai moteur à l'IUT d'Annecy ainsi que 10 000 € du Grand Annecy pour la licence OSV.

Les laboratoires bénéficient de 823 274 € en recettes de fonctionnement (dont des subventions ADEME et Agence de l'eau).

Enfin, il est prévu de percevoir 5 000 € du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Tableau 3 : L'évolution des autres ressources

Ressources Propres	CF 2024	BI 2025	Après BR1 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Droits d'inscription	2 164 194 €	2 996 166 €	2 738 100 €	2 738 100 €	2 774 244 €	1,32%
Alternance, formation continue et VAE	9 796 286 €	10 194 120 €	10 400 048 €	10 400 048 €	10 951 736 €	5,30%
Taxe d'apprentissage	846 600 €	704 104 €	1 063 140 €	1 063 140 €	684 982 €	-35,57%
Contrats et prestations de recherche hors ANR	522 957 €	962 519 €	1 245 605 €	1 065 605 €	854 631 €	-19,80%
Valorisation	339 595 €	190 741 €	199 920 €	199 920 €	222 572 €	11,33%
Fondation Don Legs	274 369 €	450 149 €	627 324 €	588 324 €	71 483 €	-87,85%
Autres recettes	2 016 377 €	1 892 398 €	1 995 916 €	1 894 616 €	2 019 816 €	6,61%

Les prévisions de recettes hors subventions sont en baisse de -2,6 % par rapport au BR2 2025. Elles s'élèvent au total à **17 579 464 €** (dont 250 000 € en investissement).

Les recettes prévisionnelles de la **formation continue et de l'alternance** sont en augmentation par rapport à la dernière estimation du BR2 2025 (+ 5,30 %), soit **10 951 736 €**, en proportion du développement des activités, des signatures de contrats et de la réduction du forfait prélevé par FORMASUP. La collecte de la **taxe d'apprentissage (TA)** est proche de celle du BI 2025. Au vu du 1^{er} versement reçu sur 2025 et qui conditionne la prévision 2026, la prudence a été observée dans l'inscription de la recette correspondante. En outre, elle n'intègre pas la TA non répartie initialement au niveau national et versée en fin d'exercice aux filières en tension sur la base d'un forfait. Ces éléments donneront lieu à une clause de revoyure en BR1 2026. Pour mémoire également, la réforme de 2020 s'est accompagnée d'une baisse du taux de la part affectable aux formations professionnelles initiales (passé de 23 % à 13 %) qui a réduit la collecte de taxe de l'établissement. De plus, le système de collecte a été modifié en 2023, les URSSAF et la MSA devenant collecteurs alors que la Caisse des dépôts et consignation est en charge de la répartition au vu des indications communiquées par les employeurs *via* une plateforme listant l'ensemble des formations éligibles. Certains employeurs ont rencontré d'importantes difficultés de déclaration, qui peuvent expliquer des retards de perception ou l'absence de fléchage vers une formation, a contrario du développement de l'alternance à l'USMB. En interne, la part non affectée de TA perçue est depuis 2024 mise en partage avec les composantes pour mieux identifier le volume qui reviendrait à chacune d'entre elles, sur la base de justificatifs à produire.

En ce qui concerne les **contrats et prestations de recherche**, leur montant a été évalué avec prudence à **854 631 €**, soit - 19,8 % par rapport au BR2 2025 qui a donné lieu à déprogrammation. En complément, **222 572 €** sont également inscrits pour la **valorisation**, en fonctionnement, dont 162 035 € pour le LIBM, spécialisé en matière de biologie et la motricité (SATT Muscle up et Test view).

Par ailleurs, les droits d'inscription sont réévalués à **2 265 000 €** pour les droits ministériels non exonérés, soit + 65 000 €, auxquels s'ajoutent 509 244 € d'autres droits, dont **350 000 €** de recettes ACCENTS pour les cours et certifications.

Les recettes en provenance de la Fondation sont en forte baisse à **71 483€**, du fait de l'inscription de crédits de portage en 2025 (non reconduits) dans l'attente de la signature de conventions de financement. 46 395 € reviennent au laboratoire ISTerre, spécialisé dans l'étude physique et chimique de la planète, pour la chaire Montagne infrastructures risques et environnement.

Enfin, les autres recettes s'établissent à **2 019 816 €** (en hausse de + 6,61 %), et comprennent pour 880 000 € les crédits de portage de la recherche. S'y ajoutent les recettes propres des relations internationales (dont les produits ISEP) pour 204 140 €, du patrimoine et du service des sports pour la mise à disposition de locaux (284 000 €) et des composantes (droits spécifiques, conventions gérées en régie) pour 472 141 €.

1.2 Les recettes fléchées

Les recettes fléchées correspondent aux crédits issus du Contrat de plan État-région (CPER) et du deuxième Programme d'investissements prioritaires (PIP2).

Tableau 4 : L'évolution des recettes fléchées

Recettes Fléchées	CF 2024	BI 2025	Après BR1 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	1 209 000 €	1 550 000 €	1 550 000 €	2 915 429 €	4 660 190 €	59,85%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	5 225 000 €	2 700 000 €	2 700 000 €	1 100 000 €	4 300 000 €	290,91%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Etat	2 741 444 €	2 200 000 €	3 449 534 €	3 449 534 €	3 639 810 €	5,52%

Les recettes fléchées sont en hausse de + 5,52 % et sont liées à la mise en œuvre d'importants projets d'investissement financés au contrat de plan Etat-Région (CPER).

Elles sont détaillées dans le tableau 7bis, , conforme au B/ du tableau 9 de la liasse budgétaire, hors le solde de la subvention ADEME pour la chaufferie du Bourget (voir supra).

Tableau 7 bis : Le détail des recettes fléchées

FONDS FINANCIER/FINANCEUR/OPERATION	Budget en RE
Sub & fin - Autres	
Recette fléchée d'inv - Autres financements publics fléchés	
Accueil de site Annecy - CD74	1 000 000 €
Rénovation IUT Annecy - CD74	1 600 000 €
Rénovation BU Jacob CD73	625 000 €
Rénovation BU Jacob Grand Chambéry	625 000 €
Bâtiment CEDRA Jacob CD73 + Grand Chambéry	450 000 €
Recette fléchée d'inv - Financements de l'Etat fléchés	
Rénovation IUT Annecy - AAP Transition énergétique	1 400 000 €
Bâtiment CEDRA Jacob	450 000 €
Rénovation BU Jacob	1 789 810 €
Sub & fin - Région	
Accueil de site Annecy	1 000 000 €
Bâtiment POLYTECH Bourget (reprogrammation 1%)	50 000 €
Rénovation BU Jacob	3 610 190 €
TOTAL	12 600 000 €

Les recettes des opérations de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) en matière de patrimoine, financées par le CPER, sont inscrites à due concurrence de la réalisation prévisionnelle des dépenses, les financements étant conditionnés à la réalisation des dépenses. Dans ce cas, « RE (recettes) = CP (crédits de paiement) », comme cela apparaît dans le tableau 9 de la liasse budgétaire. Les 5 800 € de complément de dépenses du tableau 9 et provenant du surcoût du 1% artisitique du bâtiment POLYTECH sont autofinancés.

2. Le budget initial 2026 en dépenses (AE et CP)

Les dépenses, déclinées en AE (autorisations d'engagement) et CP (crédits de paiement), se décomposent en dépenses de masse salariale, dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement.

2.1 Les dépenses de masse salariale

Les dépenses de personnel des universités sont contraintes par des plafonds d'emplois, exprimés en équivalents temps pleins travaillés (ETPT), et des plafonds de masse salariale. Le plafond 1 (PF1) est fixé par l'État. Il est contraint en termes d'emplois (**1 127 ETPT en 2026**) et en termes de masse salariale qui ne peut dépasser le montant notifié par la tutelle.

Le plafond 2 (PF2) est le plafond « établissement » ; ses niveaux (en ETPT et en masse salariale) sont votés par le conseil d'administration dans le cadre du budget. Le plafond 2 reflète les emplois et la masse salariale dont le financement est assuré par des recettes autres que la SCSP.

2.1.1 La masse salariale

Rappelons qu'en ce qui concerne la masse salariale, les autorisations d'engagement sont réglementairement égales aux crédits de paiement.

Tableau 8 : L'évolution des prévisions des dépenses de masse salariale

	BI 2025			Après BR2 2025			BI 2026			Variation BI 2026/BR2 2025
	PF1	PF2	Total BI 2025	PF1	PF2	Total BR 2025	PF1	PF2	Total BI 2026	
MS gérée centralement	90 748 355 €	2 406 202 €	93 154 557 €	91 115 022 €	2 389 202 €	93 504 224 €	93 562 284 €	3 400 143 €	96 962 427 €	3,70%
MS sur composantes et services	- €	11 908 846 €	11 908 846 €	- €	11 219 242 €	11 219 242 €	- €	12 569 135 €	12 569 135 €	12,03%
Heures complémentaires	7 149 442 €	1 473 104 €	8 622 546 €	7 368 104 €	1 473 104 €	8 841 208 €	7 773 001 €	375 600 €	8 148 601 €	-7,83%
Total	97 897 797 €	15 788 152 €	113 685 949 €	98 483 126 €	15 081 548 €	113 564 674 €	101 335 285 €	16 344 878 €	117 680 163 €	3,62%

La masse salariale totale augmente encore de façon conséquente, comparativement aux années précédentes, soit + 3,62 % de BR2 2025 à BI 2026 (pour **+ 4 115 489 €**).

La prévision des heures complémentaires (HC) composantes est en hausse de **+ 404 897 €**. Mais il convient de retraitter le transfert en gestion des heures complémentaires par le SFC avec la recette correspondante. En 2025, seuls l'IUT d'Annecy et POLYTECH avaient expérimenté cette reprise en gestion. Le coût net 2026, financé par le transfert de ressources SFC, est de 1 338 442 €. Au final c'est donc une baisse de **- 933 545 € des HC** qui est opérée.

La hausse de la masse salariale sur ressources propres (**+ 252 389 €**, HC sur plafond 2 comprises) est pour sa part liée à un accroissement des recrutements sur projets.

Une fois ces deux hausses prises en compte, la variation de la masse salariale est alors de **+ 3 458 203 €**.

La **principale augmentation** est due à la prise en charge par l'établissement (avec une compensation à 40 %) d'une nouvelle augmentation de 4 points du CAS pensions (+ 1,6 M€).

S'y ajoute le coût du financement de la protection sociale complémentaire à compter du 1^{er} mai 2026, pour 483 k€.

Une fois ces deux mesures prises en compte, **le solde de l'augmentation s'élève à + 1, 375 M€**. La variation comprend ici principalement le glissement vieillesse-technicité (GVT) du plafond Etat pour + 1,2 M€ et l'effet campagne d'emploi 2024/2025 en année pleine (+ 570 k€), ainsi que les revalorisations de rémunération des doctorants sur plafond 1 (+ 38 k€)

Le chiffrage de la campagne d'emploi 2025/2026 en termes de masse salariale est négatif quant à lui de – 269 k€ et les autres mouvements pris en compte représentent – 380 k€. Sy ajoutent sur la Présidence l'augmentation du coût des doctorants non financés sur la SCSP de + 231 k€ et une correction de – 15 k€.

2.1.2 Le tableau des emplois

Le plafond des emplois État de 1 127 ETPT est atteint.

La hausse du nombre de titulaires enseignants (+ 3,32 ETPT) et BIATSS (+ 1,51 ETPT) sont la conjugaison des emplois à pourvoir à la suite de la campagne d'emplois 2024/2025 et des concours ouverts sur 2025/2026.

La hausse des CDI enseignants (+ 3,33 ETPT) repose quant à elle sur la déprécarisation de personnels en CDD de longue date (6 ans).

S'agissant de la baisse du nombre de BIATTSS en CDD sur plafond Etat (-9,70 ETPT), le bilan établi est à ce stade provisoire : tous les emplois contractuels ne sont pas encore connus. L'effectif sera mis à jour en fonction des mouvements des titulaires et des réussites de concours.

La hausse prévisionnelle des CDD financés sur projet (+ 19,06 ETPT) et du nombre de doctorants sur ressources propres (+ 9,35 ETPT) justifie, en grande partie, la variation du plafond 2. **Au vu du coût important pris en charge par l'établissement pour les doctorants (voir supra), une mesure de rationalisation a été adoptée sur ce volet : le nombre d'ouverture d'allocations sera limité à 18 pour les exercices prochains, contre 21 cette année.**

Tableau 9 : La variation des emplois

PLAFOND D'EMPLOI	CATEGORIE	BI 2026	BR2 2025	BR1 2025	BI 2025	BI 2026 - BR2 2025
1	TITULAIRES ENS	524,32	521	524,45	528,00	3,32
	TITULAIRES BIATSS	399,51	398	406	406,00	1,51
	NON TITULAIRES ENS	44,36	43	45,22	46,42	1,36
	ATER ET DOCTORANT CONTRACTUEL	57	58	58,33	53,65	-1,00
	NON TITULAIRES ENS CDI	17,33	14	12	12,00	3,33
	NON TITULAIRES BIATSS	49,8	59,5	48,13	46,93	-9,70
	NON TITULAIRE BIATSS CDI	34,68	33,5	32,87	34,00	1,18
TOTAL P1		1 127,00	1 127,00	1 127,00	1 127,00	0,00
2	NON TITULAIRES ENS CDD	33,92	33,06	28,90	28,90	0,86
	NON TITULAIRES ENS CDI	15,71	15,67	15,67	15,67	0,04
	NON TITULAIRES BIATSS	128,41	109,35	106,37	106,37	19,06
	NON TITULAIRE BIATSS CDI	40,34	40,65	41,45	41,45	-0,31
	DOCTORANTS	90,62	81,27	84,90	84,90	9,35
TOTAL P2		309,00	280,00	277,29	277,29	29,00
Total général		1 436,00	1 407,00	1 404,29	1 404,29	29,00

2.2 Les dépenses de fonctionnement

Tableau 10 : L'évolution des dépenses de fonctionnement (AE et CP)

	CF 2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/Après BR2 2025
AE	19 102 530 €	22 524 549 €	21 452 400 €	21 779 604 €	1,53%
CP	18 647 897 €	22 065 210 €	21 037 401 €	22 037 719 €	4,75%
Ecart	454 633 €	459 339 €	414 999 €	- 258 115 €	

Les dépenses de fonctionnement sont assez stables en AE et en augmentation en CP par rapport au budget 2025 après BR2 (respectivement + 1,53 % et + 4,75 % par rapport au budget 2025 après BR2).

Pour mémoire, la dotation en fonctionnement à l'ensemble des services a été en effet réduite au BR2 2024, et reconduite dans le cadrage du BI 2025 (-830 k€). En 2026, l'effort demandé aux composantes (1 M€) porte principalement sur les heures complémentaires, comme indiqué plus haut, mais il concerne pour certaines d'entre elles le fonctionnement général également.

La différence de + 1 M€ en CP entre le budget 2025 après BR2 et le BI 2026 tient au décalage dans les paiements de la recherche et des grands projets. Ainsi, en dehors de ces secteurs impactés par le rythme de réalisation des conventions, la variation des CP d'un exercice à l'autre est ramenée à + 364 602 €.

Dans le travail de construction budgétaire réalisé à la fin des DOM, soit de début octobre à fin novembre, la dotation de l'établissement, y compris la subvention des assemblées départementales répartie, a été arbitrée comme suit (hors réserves dites fléchées) :

Tableau 11 : arbitrage de la dotation de l'établissement

SERVICE	DOTATION FINALE ARBITREE		TOTAL FINAL
	FCT/MS	INV	
PRESIDENCE-MARCOZ	779 046 €	30 000 €	809 046 €
DAPAC	13 500 €	0 €	13 500 €
COMMUNICATION	131 700 €	2 000 €	133 700 €
PREVENTION	43 309 €	3 600 €	46 909 €
DRH	532 000 €	10 000 €	542 000 €
DEVE	1 199 450 €	20 000 €	1 219 450 €
SUOIP	87 357 €	0 €	87 357 €
DRI	185 000 €	15 000 €	200 000 €
PATRIMOINE	5 128 700 €	975 860 €	6 104 560 €
SSE	11 673 €	0 €	11 673 €
DN	1 252 290 €	415 000 €	1 667 290 €
SCD	544 120 €	12 000 €	556 120 €
SDS	172 423 €	1 500 €	173 923 €
RECHERCHE (+ PUIC)	1 897 754 €	265 500 €	2 163 254 €
APPRENDRE	42 463 €	7 200 €	49 663 €
HEURES ET FCT ENTREPRENARIAT	80 000 €	0 €	80 000 €
ENVELOPPE FORMATION	3 669 515 €	1 152 359 €	4 821 874 €
TOTAL PAR SECTION	15 770 300 €	2 910 019 €	18 680 319 €
RESERVES FLECHEES	919 863 €	576 680 €	1 496 543 €
RESERVES NON FLECHEES	205 397 €	100 000 €	305 397 €
MS GERE EN CENTRAL	96 871 927 €	0 €	96 871 927 €
AMORTISSEMENTS NETS DE REPRISES	2 000 000 €	0 €	2 000 000 €
TOTAL FINAL	115 767 487 €	3 586 699 €	119 354 186 €

Conformément à la cible indiquée lors du débat d'orientation budgétaire, la dotation de l'établissement en fonctionnement et masse salariale financée sur ressources propres (hors masse salariale gérée en central et réserves) baisse de – 1M€ (elle était de 16 738 364 € au BI 2025).

Analyse de l'écart entre AE et CP :

L'écart entre AE et CP est de – 258 115 €. Il s'agit de contrats et marchés dont les engagements ont été réalisés avant 2025 (AE < CP) ou de contrats pluriannuels qui seront signés en 2025 (AE > CP), l'essentiel de l'écart étant dû au marché des assurances de l'établissement (engagement pour 4 ans sur 2025) et à celui de la certification des comptes (engagement pour 4 ans sur 2023).

Tableau 12 : Justification de l'écart AE/CP

Ecart AE/CP	AE 2026	CP 2026
Assurances	5 836 €	121 598 €
Certification des comptes	900 €	38 321 €
Communication-médias	13 900 €	22 000 €
Conventions UGA PETREL et DSIM	120 000 €	151 000 €
Engagements DN	1 004 183 €	1 010 530 €
Abonnements SCD - abonnements numériques	174 446 €	213 931 €
Logiciel médecine des étudiants - engagement 2025		20 000 €
Reste à payer en fonctionnement	1 319 265 €	1 577 380 €

2.3 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont en baisse par rapport au BI 2024, avec des différences entre AE/CP sur investissements fléchés et AE/CP sur investissements non fléchés.

13. Le détail des AE/CP en investissement

	CF 2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR 2025
AE non fléchées	4 724 509 €	6 395 426 €	6 255 465 €	5 882 955 €	-5,95%
AE sur opérations fléchées	815 169 €	6 219 474 €	559 848 €	19 865 800 €	3448,43%
Total AE	5 539 679 €	12 614 900 €	6 815 313 €	25 748 755 €	277,81%
CP non fléchés	5 312 196 €	7 019 857 €	6 108 518 €	6 496 675 €	6,35%
CP sur opérations fléchées	4 629 475 €	6 450 000 €	7 464 963 €	12 605 800 €	68,87%
Total CP	9 941 671 €	13 469 857 €	13 573 481 €	19 102 475 €	40,73%
Ecart	- 4 401 992 €	- 854 957 €	- 6 758 168 €	6 646 280 €	

Les dépenses d'investissement sur crédits non fléchés sont en baisse sur les AE (- 5,95 %) par rapport au budget 2025 après BR2 et en hausse sur les CP (+ 6,35 %), soit + 388 157 € en CP.

Ce dernier constat est à relier aux arbitrages indiqués plus haut : en raison de la trajectoire financière difficile pour l'établissement, la dotation de l'établissement consacrée aux travaux de rénovation énergétique et de réhabilitation du bâti a été divisée par trois en 2025 pour être limitée à 1 M€ ; elle a été reconduite en l'état en 2026. Mais malgré cette réduction de crédits, les opérations engagées se décalent en réalisation sur l'exercice suivant, entraînant une déprogrammation/reprogrammation des CP (à hauteur de + 366 720 € sur l'évolution nette globale des CP d'investissement non fléché sur le patrimoine de + 350 749 €).

Par ailleurs, les crédits du COMP ne sont inscrits que pour la part 2024 non consommée de 239 680 € (il en va de même sur les masses personnel et fonctionnement), dans l'attente du compte financier 2025 et de la reprogrammation au BR1 2026 des crédits 2025 non consommés.

En outre, les dépenses d'investissement des composantes évoluent à la baisse de – 128 490 € en AE/CP. En effet, en regard du cadrage d'une dotation à – 1 M€ financée prioritairement par une

réduction des heures complémentaires, la plupart des composantes ont fait le choix, après accord de la gouvernance, de réduire un panier de dépenses dont certaines relatives à l'investissement.

L'écart entre les AE et les CP sur les opérations non fléchées s'élève à – 613 720 €. Le tableau 14 détaille cette différence.

Tableau 14 : Le détail de l'écart AE/CP des dépenses d'investissement non fléchées

AE non fléchées	Opérations	CP non fléchés
0 €	REPROGRAMMATION SALLE PROPRE EDYTEM	180 000 €
	REPROGRAMMATION VIDEO PROTECTION	50 000 €
	BATIMENT VIE ETUDIANTE - LE BOURGET	5 000 €
210 960 €	RENOVATION BATIMENT 8 - LE BOURGET	50 960 €
20 000 €	REPROGRAMMATION RENOVATION CONTRÔLE ACCES ANNECY	0 €
140 160 €	REPROGRAMMATION TRAVAUX SORBONNES	146 460 €
0 €	REPROGRAMMATION RENOVATION TOITURE BATIMENT 13 JACOB	235 860 €
32 000 €	REPROGRAMMATION ETUDES	94 560 €
	REPROGRAMMATION TOITURE MECATRONIQUE	7 000 €
168 000 €	Infra Vmware (serveurs virutels)	415 000 €
571 120 €	TOTAL	1 184 840 €

L'écart sur le patrimoine concerne pour la quasi-totalité des reprogrammations de CP liées à des décalages dans la réalisation des opérations.

La direction du numérique est également impactée par le paiement en 2026 de dépenses engagées sur 2025 pour la refonte infra Vmware (262 k€ engagés 2025 dont 15 k€ en CP consommés)

Les AE sur crédits fléchés sont en forte augmentation par rapport au budget 2025 après BR2, en raison notamment là aussi du travail important de déprogrammation engagé sur le BR2 (pour rappel : - 5 934 770 € en AE). S'y ajoutent les réalisations prévues en AE et CP au titre des programmations 2026. Ils se déclinent comme suit (cf tableau 9 de la liasse budgétaire) :

Tableau 15 : Le détail des dépenses d'investissement fléchées

Opération	Total des AE ouvertes pour l'année 2026	Total des CP ouverts pour 2026	Restes à engager en fin d'année 2026 (AE)
1 - Bâtiment Polytech - CICB POLYX	55 800 €	55 800 €	55 693 €
3 - Rénovation IUT 74 - CICARIUTX	12 600 000 €	3 000 000 €	6 313 981 €
4 - Accueil site Annecy - CICAACSIX	4 000 000 €	2 000 000 €	561 162 €
10 - Rénovation BU Jacob CPER15 - CICJF	710 000 €	6 650 000 €	786 501 €
12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICJCEDR	2 500 000 €	900 000 €	18 457 944 €
TOTAL	19 865 800 €	12 605 800 €	26 175 280 €

L'écart entre les AE et les CP sur les opérations fléchées est de + 7 260 000 €.

La différence porte sur + 13 200 000 € en supplément d'AE pour les opérations Accueil de site d'Annecy, Rénovation de l'IUT d'Annecy et bâtiment CEDRA à Jacob. A rebours, la rénovation de la BU de Jacob entre dans sa phase de finalisation des paiements (soit – 5 940 000 € entre AE et CP). Au-delà de 2026, la rénovation de l'IUT A (financé sur PIP 2 et CPER) et le bâtiment CEDRA constitueront les opérations majeures sur lesquelles des engagements conséquents seront encore à réaliser.

3. Le budget initial 2026 en droits constatés

3.1. Le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel retrace, en droits constatés, les dépenses et recettes liées à la masse salariale et au fonctionnement présentés dans les deux sections précédentes. Le tableau 16 présente l'évolution du compte de résultat prévisionnel. Le déficit prévisionnel au BI 2026 ressort à - 2 713 113 €, contre - 2 303 593 € au BI 2025. Mais ce déficit était annulé au budget 2025 après BR2.

Depuis 2018, les charges de personnel inscrites dans le budget AE/CP et celles en droits constatés diffèrent.

La masse salariale en AE/CP s'élève ainsi à 117 680 163 € tandis que celle en droits constatés est de 116 503 361 €, soit une différence de 1 176 802 €. En effet, en AE/CP, l'ensemble des dépenses de personnel est à prendre en compte alors que dans le budget en droits constatés, les taxes sur salaires sont à inscrire en dépenses de fonctionnement sur la ligne impôts et taxes. L'écart entre les crédits de paiement et les droits constatés (DC) en fonctionnement se justifie ainsi.

Le résultat déficitaire représente en valeur absolue 1,8 % du total des charges de fonctionnement, contre 1,6 % au BI 2025.

Tableau 16 - L'évolution du compte de résultat : du compte financier 2023 au BI 2025

CHARGES	CF 2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Personnel	107 849 866 €	113 363 410 €	113 240 890 €	116 503 361 €	2,88%
dont charges de pensions civiles*	28 870 854 €	32 253 904 €	32 378 449 €	35 021 242 €	8,16%
Fonctionnement autre que les charges de personnel	28 788 021 €	29 589 864 €	28 563 300 €	30 514 521 €	6,83%
TOTAL DES CHARGES	136 637 887 €	142 953 274 €	141 804 190 €	147 017 882 €	3,68%
Résultat prévisionnel: bénéfice	2 384 526 €	- €	14 422 €	- €	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	139 022 413 €	142 953 274 €		147 017 882 €	
PRODUITS	CF 2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Subventions de l'Etat	108 629 116 €	102 742 513 €	104 795 283 €	104 778 818 €	-0,02%
Fiscalité affectée	1 027 234 €	900 000 €	1 022 883 €	1 000 000 €	-2,24%
Autres subventions	6 306 335 €	13 941 856 €	12 504 515 €	15 696 487 €	25,53%
Autres produits	23 059 728 €	23 065 312 €	23 495 931 €	22 829 464 €	-2,84%
TOTAL DES PRODUITS	139 022 413 €	140 649 681 €	141 818 612 €	144 304 769 €	1,75%
Résultat prévisionnel : perte	- €	2 303 593 €		2 713 113 €	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	139 022 413 €	142 953 274 €	141 818 612 €	147 017 882 €	3,67%

Le déficit de fonctionnement justifiable peut être décomposé comme suit :

Tableau 17 – Décomposition du déficit de fonctionnement

DEFICIT DU BI 2026	-2 713 113 €
AUGMENTATION DE 4 POINTS DU CAS PENSION	960 000 €
PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE A COMPTER DU 1er MAI	483 000 €
MESURES GUERINI ANNUELLES NON COMPENSEES	1 400 000 €
SURCOUT FLUIDES 2026/2021 (année de référence)	828 761 €
TOTAL SURCOUTS JUSTIFIES	3 671 761 €
EFFORTS NETS REALISES PAR L'ETABLISSEMENT	958 648 €

Le déficit du BI 2026 est de – 2 713 113 €. La différence avec le déficit justifié (soit 958 648 €, nets de l'augmentation de certaines charges) tient aux nouveaux efforts faits par l'établissement pour contenir ses dépenses courantes (avec la réduction de la dotation de fonctionnement aux composantes de – 950 k€ et de – 100 k€ pour le patrimoine) et pour optimiser ses recettes.

L'écart entre les recettes encaissées et les recettes en droits constatés (produits) se décompose de la façon suivante :

RECETTES FONCTIONNEMENT EN DC	144 304 769 €
REPRISE SUR PROVISION	-200 000 €
REPRISE SUR FINANCEMENT ATTACHE A DES ACTIFS	-5 300 000 €
RECETTES FONCTIONNEMENT RE	138 804 769 €

La reprise sur provisions est justifiée par une prévision en baisse sur l'estimatif du coût potentiel d'un contentieux pour l'établissement et par une prévision d'audience de l'affaire sur 2026.

3.2 La capacité d'autofinancement

Le budget affiche une insuffisance d'autofinancement de – 913 113 €, contre – 813 593 € au BI 2025. Il est ainsi procédé à nouveau à un prélèvement sur fonds de roulement aussi bien pour équilibrer la section de fonctionnement que la section d'investissement (voir *infra* paragraphe 3.3).

La dotation aux amortissements est revalorisée de + 100 k€ au BI 2026 du fait du relèvement du seuil d'immobilisation au 1^{er} janvier 2025.

Tableau 18 : L'évolution de la CAF prévisionnelle

	CF 2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice	2 384 526 €	- 2 303 593 €	14 422 €	- 2 713 113 €	-18912,32%
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 710 109 €	7 202 115 €	7 202 115 €	7 302 115 €	1,39%
- reprises sur dépréciations et provisions	- 1 245 287 €	- 410 000 €	- 440 000 €	- 200 000 €	-54,55%
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €		
- produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €	- €		
- reprise des financements rattachés à des actifs	- 5 217 681 €	- 5 302 115 €	- 5 302 115 €	- 5 302 115 €	0,00%
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	3 631 668 €	- 813 593 €	1 474 422 €	- 913 113 €	-161,93%

3.3 La situation patrimoniale

Tableau 19- L'évolution du tableau de financement

EMPLOIS	CF 2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Insuffisance d'autofinancement		813 593 €		913 113 €	
Investissements	9 943 086 €	13 469 857 €	13 600 481 €	19 102 475 €	40,45%
TOTAL DES EMPLOIS	9 943 086 €	14 283 450 €	13 600 481 €	20 015 588 €	47,17%
Apport au fonds de roulement					
RESSOURCES	CF 2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026	Variation BI 2026/BR2 2025
Capacité d'autofinancement	3 631 668 €	- €	1 474 422 €		-100,00%
Financement de l'actif par l'État	3 392 582 €	2 445 400 €	3 694 934 €	3 705 914	0,30%
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	3 660 417 €	6 277 090 €	6 378 757 €	11 109 395	74,16%
Autres ressources	72 240 €	- €		250 000	
TOTAL DES RESSOURCES	10 756 906 €	8 722 490 €	11 548 113 €	15 065 309 €	30,46%
Prélèvement/Abondement sur fonds de roulement	813 820 €	- 5 560 960 €	- 2 052 368 €	- 4 950 279 €	

Il n'y a pas d'écart entre les dépenses d'investissement prévues en CP et en DC, tant fléchées que globalisées. La hausse entre le budget 2025 après BR2 et le BI 2026 est de + 40,45 % et inclut donc le décalage du paiement sur 2025 d'engagement réalisés sur 2024, comme par exemple les travaux de réalisation de la salle propre pour EDYTEM (180 k€).

L'analyse des dépenses d'investissement en DC est donc concordante avec la comptabilité budgétaire (p 15 à 17).

La vision détaillée des dépenses d'investissement en DC est la suivante :

Tableau 20 - Liste des dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT BI 2026

Opérations	Montant
Accueil de site Annecy	2 000 000 €
Rénovation énergétique IUT A	3 000 000 €
1% artistique Polytech	55 800 €
CEDRA	900 000 €
Rénovation BU Jacob	6 650 000 €
Investissements fléchés	12 605 800 €
Remplacement GTC tous sites	78 600 €
Finalisation relamping	160 000 €
Plan de comptage Annecy	200 000 €
Schéma directeur d'aménagement Bourget	205 000 €
Salle propre - lake switch	200 000 €
Rénov Bât. 8 Bourget (Moe)	154 040 €
Remplacement de sorbonnes Bourget	346 460 €
Rénovation étanchéité toiture Bat 23 Jacob	235 860 €
Mobilier BU Jacob	57 000 €
Chauffage halle des sports Jacob	100 000 €
Vidéoprotection Jacob	50 000 €
Autres opérations	518 671 €
PATRIMOINE non fléchés	2 305 631 €
Equipement recherche financé	775 059 €
Equipement recherche sur dotation	265 500 €
Equipements pédagogiques sur dotation	1 339 359 €
Direction du numérique	415 000 €
Grands Projets	865 146 €
SFC	10 000 €
COMMUNICATION	2 000 €
DEVE	20 000 €
DRI	15 000 €
SDS	1 500 €
SCD	12 000 €
APPRENDRE	7 200 €
DRH-SAT	10 000 €
Equipement Présidence	2 000 €
Equipement Marcoz	28 000 €
Service Prévention	3 600 €
COMP et AAP Région	319 680 €
Crédit en réserve	100 000 €
TOTAL HORS PATRIMOINE NON FLECHES	4 191 044 €
TOTAL UNIVERSITE	19 102 475 €

L'ensemble de travaux précités vise ainsi à accompagner les besoins importants sur le clos et couvert des bâtiments, la sobriété énergétique, le plan de mobilité, mais aussi les besoins présentés en formation spécialisée en termes de sécurité, accessibilité et confort d'usage, et les demandes des composantes.

Sur les équipements de matériel, il convient de noter que les directions centrales et composantes ont dû revoir l'économie de leur budget en transférant une part de dotation de fonctionnement en investissement pour répondre à la nouvelle règle relatives aux seuils d'immobilisation (> 500 € ou dès le premier euro pour certains biens).

4. Les indicateurs

Le prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement est de 4 950 279 €. Le résultat déficitaire explique ce prélèvement, ainsi que les investissements non financés par des tiers ou par la capacité d'autofinancement.

4.1 Le fonds de roulement

Tableau 21 : L'évolution de la composition du fonds de roulement

	réserves disponibles	CVEC dont FSDIE	Crédits affectés (dont crédits SCSP)	provisions pour risques et dépréciations de créances	total
FDR APRES BR1 2025	75 021 €	577 296 €	1 597 482 €	2 131 655 €	4 381 454 €
VARIATION BR2/BR1 2025	1 494 531 €	122 883 €	1 555 667 €	- 30 000 €	3 143 081 €
FDR APRES BR2 2025	1 569 552 €	700 179 €	3 153 149 €	2 101 655 €	7 524 535 €
VARIATION BI 2026	- 2 360 515 €	- €	- 2 389 764 €	- 200 000 €	- 4 950 279 €
FDR APRES BI 2026	- 790 963 €	700 179 €	763 385 €	1 901 655 €	2 574 256 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT RETRAITEE DE LA PSC ET DU CAS NON COMPENSE	- 917 515 €	- €	- 2 389 764 €	- 200 000 €	- 3 507 279 €
FDR APRES BI 2026 RETRAITE DE LA PSC ET DU CAS NON COMPENSE	652 037 €	700 179 €	763 385 €	1 901 655 €	4 017 256 €

La variation du fonds de roulement de **- 2 389 764 €** au BI 2026 est due, pour les crédits affectés, hors provisions et CVEC :

- A la reprogrammation au BI 2026 de **1 193 571 €** de CP 2025 déprogrammés pour la direction du patrimoine ;
- A la reprogrammation du solde du plan d'innovation du dialogue de performance et d'une partie du COMP qui en prend le relais, pour **67 850 €** ;
- A la reprogrammation des crédits du COMP non consommés en 2024 et non reprogrammés en 2025 pour **790 543 €** ;
- A la reprogrammation de la part autofinancée du 1 % artisitique du bâtiment POLYTECH, pour **5 800 €** ;
- A la reprogrammation de **332 000 €** en réserve au titre des assurances dommage ouvrage à souscrire dans le cadre des opérations CPER (partie à imputer en fonctionnement et non financée) et pour la souveraineté numérique.

Point souligné :

Le tableau 21 permet d'illustrer que, **sans la PSC mise à la charge de l'établissement et la part non compensée de la nouvelle augmentation du CAS Pensions, le fonds de roulement (FdR) disponible**

aurait été reconstitué par rapport au FdR disponible net après BR1 (75 k€). Pour mémoire, la cible inscrite dans le débat d'orientation budgétaire (DOB) voté le 18 juin 2025 était de 674 k€.

Les mesures d'économie délibérées lors du DOB avaient donc été rigoureusement mises en œuvre et l'objectif était atteint.

Les mesures du projet de loi de finances pour 2026 sont venues en gommer les effets. La trajectoire financière de l'établissement s'en trouve fortement altérée, avec pour la première fois un disponible net négatif.

Cette situation revient à faire financer l'activité de l'établissement par une préemption des ressources affectées au FdR, dans l'attente de pouvoir reconstituer des marges de manœuvre et alors même que la PSC n'impacte l'exercice 2026 que sur 8 mois. Le problème est structurel puisqu'il touche le haut de bilan ; sa résolution ne saurait uniquement relever d'un simple pilotage par la trésorerie.

En jours de dépenses de fonctionnement décaissables, les réserves disponibles représentaient **2,7 jours** au BI 2025 contre 3,5 jours au BI 2024. Aujourd'hui, le ratio n'est plus pertinent. Le fonds de roulement nominal représente **6,6 jours** de fonctionnement, soit au dessous du niveau du seuil réglementaire de vigilance. Il était de 8,3 jours au BI 2025.

4.2 Le solde budgétaire et la trésorerie

Le solde budgétaire est la différence entre les recettes encaissées et les crédits de paiement. Il mesure le décalage entre encaissements et décaissements. Avec la variation des comptes de tiers, il explique l'évolution prévisionnelle de la trésorerie. Le solde budgétaire prévu pour 2025 est de **- 4 950 279 €** (contre - 5 560 960 € au BI 2025). La variation de trésorerie est de - 4 482 702 € dont + 467 577 € au titre des opérations pour comptes de tiers.

Le tableau 22 présente les évolutions des indicateurs FR, BFR et trésorerie : montants constatés au compte financier 2024, montants estimés après le BR2 2025 et prévision BI 2026.

La trésorerie prévisionnelle au 31/12/2026 s'élève à **17 996 830 €** ; elle correspond à **46,4 jours** de dépenses prévisionnelles décaissables de fonctionnement. Mais ce ratio pourrait évoluer sur la fin d'exercice. En effet, il convient de rappeler que ces calculs sont construits sur les données du BR2 2025 et qu'une prévision actualisée pourra être faite au moment du BR1 2026, après la présentation du compte financier 2025 prévue en mars 2026.

Tableau 22 : Évolutions du FR, du BFR et de la Trésorerie

	Montants (€)
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2025	7 524 535 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2025	-14 954 998 €
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2025	22 479 533 €
Variation du FONDS DE ROULEMENT 2026	-4 950 279 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE) 2026	-467 577 €
Variation de la TRESORERIE 2026	-4 482 702 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2026	2 574 256 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2026	-15 422 575 €
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2026	17 996 831 €

4.3 Les restes à payer

Le tableau 23 présente la prévision d'évolution des restes à payer en fin d'année 2026. Ces données sont très évolutives, puisque des factures sont payées et des engagements sont saisis quotidiennement.

Tableau 23 : L'évolution prévisionnelle des restes à payer

Reste à payer au 31/12/2025 (BR2)	Montant
Fléché	7 178 024 €
Non fléché	9 920 455 €
Total au 31/12/2025	17 098 480 €
Variation 2026	
Fléché	7 260 000 €
Non fléché	- 871 835 €
Total de variation 2026	6 388 165 €
Reste à payer au 31/12/2026	
Fléché	14 438 024 €
Non fléché	9 048 620 €
Total au 31/12/2026	23 486 645 €

Le détail des restes à payer figure supra dans les tableaux 12, 14 et 15.

Les restes à payer au 31/12/2026 sont supérieurs à la trésorerie prévisionnelle disponible à la même date. Il convient de préciser également que les restes à payer ne sont pas tous exigibles au 31/12/2026. Ainsi, le marché global de performance lié à la rénovation de la BU de Jacob-Bellecombette a généré

des restes à payer conséquents puisque l'intégralité du marché a été engagé en 2023 alors que les paiements seront échelonnés sur 10 ans.

De plus, sur l'ensemble des opérations patrimoniales fléchées et non terminées, l'établissement n'autofinance en outre que 105 800 € pour l'Accueil de site d'Annecy et le 1 % artistique de POLYTECH (comme indiqué dans le tableau 9 au C. Recettes).

4.4 Les ratios

Le tableau 24 affiche les principaux ratios de gestion, qui présentent des évolutions contrastées. Les chiffres 2023 et 2024 correspondent aux ratios calculés sur le réalisé (compte financier). On notera les éléments significatifs suivants pour le BI 2026 :

- Le montant des ressources propres, et sa part dans le total des produits, **augmente de + 1,52 %** par rapport au ratio après BR2 2025 ; ce point souligne à la fois le **caractère atone de la SCSP** par rapport à la dynamique des charges et les efforts engagés par l'établissement pour optimiser ses produits.
- Le ratio des charges de fonctionnement décaissables hors masse salariale rapportées aux produits encaissables permet de constater l'évolution du poids de ces charges dans le budget ; il augmente par rapport au BR2 2025, mais **il est stable par rapport au BI 2025, traduisant le cadrage contraint renouvelé des dépenses de fonctionnement en 2026 tel que porté par l'établissement pour piloter l'effort.**
- La CAF est **en baisse** par rapport au budget après BR2 2025, et sur un niveau comparable au BI 2025. **De fait, elle ne permet toujours pas de financer une quelconque partie des dépenses d'investissement.**
- Le rapport des charges décaissables sur les produits encaissables **est au niveau du BI 2025**. Il reste proche des 100 % puisque le résultat prévisionnel est déficitaire.
- Le fonds de roulement nominal est **sous le seuil de vigilance** fixé par le Décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics, soit **6,6 jours**.
- La trésorerie est **au-dessus du seuil de vigilance** avec **46,4 jours** de dépenses de fonctionnement décaissables, mais ce taux restera à confirmer à partir de l'atterrissement réel de l'exercice 2025 ;
- A rebours, le poids de la masse salariale rapportée aux produits encaissables augmente de + 0,71 % par rapport au BR2 2025. Le ratio s'élève à **83,93 %** (contre 84,01 % au BI 2025), **au-dessus du seuil de vigilance** (83 %). Il s'explique à la fois par l'augmentation de la masse salariale (avec PSC et CAS pensions) et, a contrario, par les nouvelles mesures d'économie engagées par l'établissement (réduction des heures) ainsi que par l'augmentation des produits.

Si la PSC et la nouvelle augmentation du CAS pension de 4 points n'avaient pas été mises à la charge de l'établissement (et sans également sa compensation à 40%), ces ratios seraient de : **10,5 jours** pour le fonds de roulement, **47 jours** pour la trésorerie et **83 %** pour la masse salariale/produits encaissables.

Ces niveaux traduirait de fait l'absence de réserves de l'établissement du fait de sa sous-dotation historique mais aussi les efforts accomplis pour contenir ses dépenses et favoriser l'encaissement de ses recettes.

Tableau 24 : L'évolution des principaux ratios de gestion en droits constatés

1-Fonds de roulement en nombre de jours	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Montant du FDR	8 763 083 €	9 576 903 €	3 127 546 €	7 524 535 €	2 574 256 €
FDR en nombre de jours CP	24,8	26,7	8,3	20,1	6,6
2-Trésorerie en nombre de jours	2023		BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Montant de la trésorerie	19 357 126 €	25 164 892 €	14 353 892 €	22 479 532 €	17 996 831 €
Trésorerie en nombre de jours CP	54,8	71,0	38,1	60,1	46,4
3-Taux de résultat	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Résultat	- 985 779 €	2 384 526 €	- 2 303 593 €	14 422 €	- 2 713 113 €
Total des produits	133 537 432 €	139 022 413 €	140 649 681 €	141 818 612 €	144 304 769 €
Taux de résultat	-0,74%	1,72%	-1,64%	0,01%	-1,88%
4-Dépendance au financement de l'État	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Ressources propres	24 908 039 €	28 633 272 €	32 195 053	31 281 214 €	34 023 836
Produits encaissables	127 770 870 €	132 559 445 €	134 937 566 €	136 076 497 €	138 802 654 €
Dépendance au financement de l'Etat	19,49%	21,60%	23,86%	22,99%	24,51%
6-Poids des charges de personnel	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Charges de personnel	104 930 194 €	107 849 866 €	113 363 410 €	113 240 890 €	116 503 361 €
Produits encaissables	127 770 870 €	132 559 445 €	134 937 566 €	136 076 497 €	138 802 654 €
Poids des charges de personnel	82,12%	81,36%	84,01%	83,22%	83,93%
7-Poids des charges de fonctionnement général	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Charges décaissables de fonctionnement général	22 301 802 €	21 077 911 €	22 387 749 €	21 361 185 €	23 212 406 €
Produits encaissables	127 770 870 €	132 559 445 €	134 937 566 €	136 076 497 €	138 802 654 €
Poids des charges de fonctionnement général	17,45%	15,90%	16,59%	15,70%	16,72%
8-Part relative des charges de personnel	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Charges de personnel	104 930 194 €	107 849 866 €	113 363 410 €	113 240 890 €	116 503 361 €
Total des charges (décaissables-non décaissables)	134 523 211 €	136 637 887 €	142 953 274 €	141 804 190 €	147 017 882 €
Part relative des charges de personnel dans le total des charges	78,00%	78,93%	79,30%	79,86%	79,24%
9-Dotation aux amort. et provisions/charges de fonctionnement	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Dotation aux amort. et provisions	7 291 215 €	7 710 109 €	7 202 115 €	7 202 115 €	7 302 115 €
Charges de fonctionnement décaissables et non décaissables	134 523 211 €	136 637 887 €	142 953 274 €	141 804 190 €	147 017 882 €
Poids de la dotation aux amortissements et provisions	5,42%	5,64%	5,04%	5,08%	4,97%
10-Equilibre économique	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Charges décaissables	127 231 996 €	128 927 778 €	135 751 159 €	134 602 075 €	139 715 767 €
Produits encaissables	127 770 870 €	132 559 445 €	134 937 566 €	136 076 497 €	138 802 654 €
Poids des charges de fonctionnement	99,58%	97,26%	100,60%	98,92%	100,66%
11-Marge d'autofinancement	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
CAF	538 873 €	3 631 668 €	-813 593 €	1 474 422 €	-913 113 €
Produits encaissables	127 770 870 €	132 559 445 €	134 937 566 €	136 076 497 €	138 802 654 €
Taux de marge d'autofinancement	0,42%	2,74%	-0,60%	1,08%	-0,66%
12-Taux d'autofinancement	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
CAF	538 873 €	3 631 668 €	-813 593 €	1 474 422 €	-913 113 €
Dépenses d'investissement payées sur ressources propres	7 533 324 €	2 817 848 €	4 747 367 €	3 526 790 €	4 037 166 €
Taux d'autofinancement	7,15%	128,88%	-17,14%	41,81%	-22,62%
13-Coût par ETPT	2023	2024	BI 2025	Après BR2 2025	BI 2026
Charges de personnel	104 930 194 €	107 849 866 €	113 363 410 €	113 240 890 €	116 503 361 €
Nombre d'ETPT	1343,77	1367,31	1404,29	1407,00	1436,00
Coût par ETPT	78 086,42 €	78 877,41 €	80 726,50 €	80 483,93 €	81 130,47 €

Rappel des seuils d'alerte ou de vigilance

1 - FDR < 15 jours

2 - Trésorerie < 30 jours

3 - Taux de résultat : vigilance entre 0 % et 2%, alerte si < 0 %

4 - Dépendance aux financements de l'État : vigilance entre 13 % et 15 %, alerte si < 13 %

6 - Poids de charges de personnel : vigilance entre 82 % et 83 %, alerte si > 83 %

10 - Équilibre économique : vigilance entre 98 % et 100 %, alerte si > 100 %

11 - Taux de marge d'autofinancement : vigilance entre 0,5 % et 1 %, alerte si < 0,5 %

ANNEXE 1 - TABLEAUX BUDGÉTAIRES

Tableau 1

BI 2026

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois	
Enseignants, enseignants-recherches, chercheurs	Permanents	Titulaires
	CDI	
	Non permanents	CDD
S/total EC		

(A)

Emplois sous plafond Etat *	
En ETPT	
	524,32
	17,33
	101,36
	643,01

(B)

Emplois financés hors SCSP	
En ETPT	
	15,71
	124,54
	140,25

(C) = (A) + (B)

Global	
524	
33	
226	
783	

Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)

-

BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires
	CDI	
	Non permanents	CDD
S/total Biatss		
Totaux		

399,51
34,68
49,80
483,99
1 127,00

40,34
128,41
168,75
309,00

400
75
178
653
1 436,00

Plafond global des emplois voté par le CA
**

(2)

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat

1 127

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (cas annotée (2))

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

TABLEAU 2 Autorisations budgétaires Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine
Budget principal

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DÉPENSES						
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Formation initiale et continue	58 075 357	58 075 357	4 073 027	4 093 027	2 004 016	2 004 016	64 152 400
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	41 308 029	41 308 029	3 415 807	3 435 807	1 346 870	1 346 870	0
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	16 515 341	16 515 341	559 900	559 900	656 142	656 142	17 731 383
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	251 988	251 988	97 320	97 320	1 004	1 004	350 312
D105 - Bibliothèques et documentation	2 351 332	2 351 332	888 454	927 939	30 000	30 000	3 269 786
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 129 070	2 129 070	388 953	388 953	14 400	14 400	2 532 423
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	6 444 088	6 444 088	313 472	313 472	44 698	44 698	6 802 258
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénierie	7 862 051	7 862 051	774 081	774 081	93 100	93 100	8 729 232
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 394 835	1 394 835	0	0	0	0	1 394 835
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 104 456	1 104 456	39 753	39 753	0	0	1 144 209
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	11 882 712	11 882 712	510 693	510 693	62 861	62 861	12 456 266
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 812 638	2 812 638	2 623 992	2 623 992	825 500	825 500	6 262 130
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	
D114 - Immobilier	2 485 879	2 485 879	5 186 700	5 186 700	21 794 711	14 901 431	29 467 290
D115 - Pilotage et support	20 038 015	20 038 015	6 258 235	6 456 865	857 969	1 104 969	27 154 219
Étudiants	1 099 730	1 099 730	722 244	722 244	21 500	21 500	1 843 474
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	344 500	344 500	0	0	344 500
D202 - Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 099 730	1 099 730	377 744	377 744	21 500	21 500	1 498 974
TOTAL	117 680 163	117 680 163	21 779 604	22 037 719	25 748 755	19 102 475	165 208 522
							158 820 357

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B **0**

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Budget	RECETTES							
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	104 778 818							
Droits d'inscription			0		2 774 244	0	0	0
Formation continue, diplômes propres et VAE					10 951 736	0	0	0
Taxe d'apprentissage					684 982	0	0	0
Contrats et prestations de recherche hors ANR					854 631	0	0	0
Valorisation					222 572	0	0	0
ANR investissements d'avenir				7 696 292		0	0	0
ANR hors investissements d'avenir				4 578 176		0	0	0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				861 659		0	4 660 190	0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				2 110 287		0	0	0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	198 104			2 467 278	0	3 639 810	4 300 000	0
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0	0	0	71 483	0	0	0
Autres recettes			1 000 000		2 019 816	0	0	0
TOTAL	104 778 818	198 104	1 000 000	17 713 692	17 579 464	3 639 810	8 960 196	0

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C **4 950 279**

TABLEAU 4
Équilibre financier
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			
	CF 2024	Rappel prévision 2025 après BR2	BI 2026
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	107 439	3 152 937	4 950 279
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	4 520	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	2 961 338	3 898 014	3 898 014
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	-15 513		0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	3 057 784	7 050 951	8 848 293
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	5 807 765	0	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>		0	0
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	6 901 070	0	0
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	8 865 549	7 050 951	8 848 293

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

FINANCEMENTS			
	CF 2024	Rappel prévision 2025 après BR2	BI 2026
	0	0	0
Solde budgétaire (excédent) (D1)*			
Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)	2 200	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**	3 314 056	4 365 591	4 365 591
Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)	5 549 293		0
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)	8 865 549	4 365 591	4 365 591
PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)	0	2 685 360	4 482 702
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>	1 093 305	0	5 800
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>	0	2 685 360	4 476 902
TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)	8 865 549	7 050 951	8 848 293

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
LAMA PEPR COMPLEXFLO	47310000	Recettes à transférer	98 939	0
CERDAF FOND FRANCE	47310000	Recettes à transférer	6 000	6 000
LOCIE ANR Stock Car	47310000	Recettes à transférer	8 139	8 139
PIA CMA Chimie Verte	47310000	Recettes à transférer	1 026 983	1 026 983
CMQ Méca Connectée	47310000	Recettes à transférer	419 875	419 875
Bourses ERASMUS	47310000	Recettes à transférer	1 000 000	1 300 000
BOURSES AMI	47310000	Recettes à transférer	162 800	318 000
TVA	44551000	TVA à décaisser	1 175 278	1 286 594
TOTAL			3 898 014	4 365 591

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	CF 2024	Rappel prévision 2025 après BR2	BI 2026	PRODUITS	CF 2024	Rappel prévision 2025 après BR2	BI 2026
Personnel	107 849 866	113 240 890	116 503 361	Subventions de l'Etat	108 629 116	104 795 283	104 778 818
dont charges de pensions civiles*	28 870 854	32 378 449	35 021 242	Fiscalité affectée	1 027 234	1 022 883	1 000 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	28 788 021	28 563 300	30 514 521	Autres subventions	6 306 335	12 504 515	15 696 487
Intervention (le cas échéant)	-	-	-	Autres produits	23 059 728	23 495 931	22 829 464
TOTAL DES CHARGES (1)	136 637 887	141 804 190	147 017 882	TOTAL DES PRODUITS (2)	139 022 413	141 818 612	144 304 769
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 384 526	14 422	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	2 713 113
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	139 022 413	141 818 612	147 017 882	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	139 022 413	141 818 612	147 017 882

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2024	Rappel prévision 2025 après BR2	BI 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	2 384 526	14 422	-2 713 113
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 710 109	7 202 115	7 300 000
- reprises sur dépréciations et provisions	- 1 245 287	- 440 000	-200 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	
- reprise sur amortissements	- 5 217 681	- 5 302 115	-5 300 000
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	3 631 668	1 474 422	-913 113

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2024	Rappel prévision 2025 après BR2	BI 2026	RESSOURCES	CF 2024	Rappel prévision 2025 après BR2	BI 2026
Insuffisance d'autofinancement	0	0	913 113	Capacité d'autofinancement	3 631 668	1 474 422	-
Investissements	9 943 086	13 573 481	19 102 475	Financement de l'actif par l'État	3 392 582	3 694 934	3 705 914
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	3 660 417	6 351 757	11 109 395
				Autres ressources	72 240	-	250 000

Remboursement des dettes financières	0	0	0	Augmentation des dettes financières	-	-	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 943 086	13 573 481	20 015 588	TOTAL DES RESSOURCES (6)	10 756 906	11 521 113	15 065 309
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	813 820	0	0	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	2 052 368	4 950 279

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BI 2026
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2025 (BR2 2025)	7 524 535
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-14 954 997
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2025 (BR2 2025)	22 479 532
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-4 950 279
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-467 577
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-4 482 702
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2026	2 574 256
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 422 575
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2026	17 996 830

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

BI 2026

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	22 479 532	41 125 315	27 487 252	16 755 950	25 688 248	15 937 627	7 046 761	30 774 218	26 723 624	18 798 632	28 767 145	21 056 145	17 996 830
ENCAISSEMENTS	30 581 254	2 094 757	2 581 531	22 982 355	2 004 944	2 460 301	40 439 383	5 420 185	3 489 227	23 831 404	5 998 573	16 351 754	158 235 669
Recettes budgétaires globalisées	26 662 303	1 708 905	2 277 788	28 474 182	1 870 756	2 062 248	39 827 679	1 142 702	3 469 767	22 074 612	1 532 495	10 166 640	141 270 078
Subvention pour charges de service public	25 488 731,78	0,00	0,00	25 834 359,16	0,00	0,00	37 570 141,61	0,00	0,00	15 201 431,07	0,00	684 154,39	104 778 818
Subvention pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Autres financements de l'Etat	8 805,58	4 196,70	0,00	9 836,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 517,56	0,00	173 748,14	198 104
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	562 087,28	0,00	0,00	0,00	0,00	437 912,72	0,00	0,00	1 000 000
Autres financements publics	80 184,09	539 865,24	1 007 912,44	37 385,70	174 965,82	961 162,27	499 607,41	25 851,62	1 371 099,37	4 094 151,06	803 806,78	8 117 700,21	17 713 692
Recettes propres	1 084 581,50	1 164 843,53	1 269 875,88	2 592 600,85	1 133 702,71	1 101 085,64	1 757 929,69	1 116 850,45	2 098 667,33	2 339 599,99	728 688,71	1 191 037,71	17 579 464
Recettes budgétaires fléchées	3 574 867	-	-	5 896 220	-	-	-	4 262 341	-	1 633 879	4 248 084	4 777 049	12 600 000
Financements de l'Etat fléchés	3 574 866,95	0,00	0,00	-4 262 341,36	0,00	0,00	0,00	4 262 341,36	0,00	0,00	0,00	64 943,00	3 639 810
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	-1 633 878,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 633 878,56	4 248 084,25	4 712 105,75	8 960 190
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encassements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Prêts : encassemment en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	344 084	385 852	303 743	404 393	134 188	398 053	611 704	15 142	19 461	122 913	217 993	1 408 065	4 365 591
- TVA encassée	344 084,44	22 833,87	25 414,42	210 076,23	10 199,17	23 023,29	163 096,23	15 142,04	19 460,60	28 451,40	31 073,89	393 738,78	1 286 594
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encassements	0,00	363 017,97	278 328,41	194 316,47	123 988,71	375 030,03	448 607,94	0,00	0,00	94 461,19	186 919,36	1 014 326,48	3 078 997
- Autres encassements d'opérations gérées en comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
A. TOTAL	30 581 254	2 094 757	2 581 531	22 982 355	2 004 944	2 460 301	40 439 383	5 420 185	3 489 227	23 831 404	5 998 573	16 351 754	158 235 669
DECASSEMENTS	11 935 471	15 732 820	13 312 834	14 050 056	11 755 565	11 351 167	16 711 926	9 470 779	11 414 219	13 862 890	13 709 573	19 411 069	162 718 371
Dépenses liées à des recettes globalisées	11 110 897	12 974 630	12 697 444	12 622 056	11 621 826	11 115 417	15 320 423	9 456 133	11 262 533	12 159 060	12 393 821	13 480 317	146 214 557
Personnel	8 841 874,73	10 261 219,94	9 583 017,16	9 748 024,73	9 743 953,52	8 930 844,64	12 953 552,80	8 849 600,00	8 890 304,02	9 074 985,78	10 415 208,28	10 387 577,40	117 680 163
Fonctionnement	1 766 245,83	2 299 651,70	2 391 668,05	1 956 886,94	1 547 772,13	1 715 726,80	1 702 720,63	568 298,80	1 784 687,55	2 368 865,17	1 621 255,54	2 314 138,85	22 037 719
Investissement	502 776,82	413 758,48	722 758,37	917 344,05	330 100,04	468 845,98	664 150,00	38 234,35	587 541,69	715 207,71	357 357,03	778 600,47	6 496 675
Dépenses liées à des recettes fléchées	622 607	2 246 314	499 261	1 016 746	348	42 834	783 487	-	104 504	1 542 770	844 205	4 902 724	12 605 800
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Investissement	622 607,21	2 246 314,08	499 260,99	1 016 745,83	348,07	42 833,92	783 486,51	0,00	104 504,24	1 542 770,30	844 204,86	4 902 723,98	12 605 800
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	201 966	511 876	116 129	411 255	133 391	192 915	608 016	14 646	47 182	161 060	471 548	1 028 028	3 898 014
- TVA décaissée	187 331,66	51 129,49	51 910,98	147 737,36	30 043,34	42 544,45	130 867,55	14 646,35	27 669,00	62 579,95	41 225,20	387 592,80	1 175 278
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	14 634,60	460 746,75	64 218,07	263 517,42	103 348,08	150 370,94	477 148,80	0,00	19 512,79	98 480,07	430 322,56	640 435,29	2 722 735
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
B. TOTAL	11 935 471	15 732 820	13 312 834	14 050 056	11 755 565	11 351 167	16 711 926	9 470 779	11 414 219	13 862 890	13 709 573	19 411 069	162 718 371
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	18 645 783	- 13 638 063	- 10 731 302	8 932 298	- 9 750 622	- 8 890 865	23 727 457	- 4 050 594	- 7 924 992	9 968 514	- 7 711 000	- 3 059 314	4 482 702
SOLDE CUMULE (1) + (2)	41 125 315	27 487 252	16 755 950	25 688 248	15 937 627	7 046 761	30 774 218	26 723 624	18 798 632	28 767 145	21 056 145	17 996 830	

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2017	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	BI + BR 2025	BI 2026	BI 2027	BI 2028 ET PLUS	Total	
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	-153 730	-518 926	-355 596	-417 740	-84 537	-161 814	20 435	-146 978	-1 475 027	-1 475 027	-1 486 627	-686 694	-71 467	
Recettes fléchées (b)	4 069 064	2 465 541	711 553	1 013 103	435 355	-	424 784	1 085 000	3 294 170	7 464 963	12 600 000	24 338 674	17 830 656	75 732 863	
Financements de l'État fléchés	900 000	-	-	-	-	-	270 000	285 000	794 170	3 449 534	3 639 810	4 300 000	1 280 656	14 919 170	
Conseil départemental	2 350 000	1 560 000	-	-	290 000	-	-	800 000	2 500 000	1 100 000	4 300 000	16 650 000	14 150 000	43 700 000	
Région Rhône-Alpes	819 064	905 541	711 553	1 013 103	145 355	-	154 784	-	-	2 915 429	4 660 190	3 388 674	2 400 000	17 113 693	
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 800	-	100 000	105 800	
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	4 222 794	2 830 737	548 223	1 075 247	102 152	77 277	242 535	1 252 413	4 622 219	7 464 963	12 605 800	23 538 741	17 215 429	75 798 530	
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AE=CP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AE	63 173	5 962	14 037	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400 000	-	483 172
CP	68 173	5 865	1 537	-	-	-	-	-	6 410	-	-	-	400 000	-	469 165
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	7 809 769	267 288	363 285	265 254	118 613	32 101	1 643 111	17 532 033	815 169	559 848	19 865 800	22 961 644	3 057 944	-	75 291 859
CP	4 154 621	2 824 872	546 686	1 075 247	102 152	77 277	242 535	1 258 823	4 622 219	7 464 963	12 605 800	23 138 741	17 215 429	-	75 329 365
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 153 730	- 365 196	163 330	- 62 144	333 203	-	77 277	182 249	- 167 413	- 1 328 049	-	- 5 800	799 933	615 227	- 65 667

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertures en année 2026	Total des AE ouvertes pour l'année 2026	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportées ou reprogrammées en année n	CP nouveaux ouverts en année 2026	Total des CP ouverts pour 2026	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)+(6)	(13)=(3)+(8)-(11)
CONTRATS HORS ANR FONCTIONNEMENT	730 796	656 887	396 031	-	230 380	230 380	656 887	362 035	-	230 380	230 380	104 385	33 995	
CONTRATS HORS ANR INVESTISSEMENT	42 200	42 258	42 200	-	-	-	42 258	32 098	-	-	-	-	10 102	
CONTRATS HORS ANR PERSONNEL	638 096	637 835	516 854	-	86 634	86 634	637 835	516 854	-	86 634	86 634	34 608	-	
TOTAL CONTRATS HORS ANR	1 411 092	1 336 980	955 085	-	317 014	317 014	1 336 980	910 988	-	317 014	317 014	138 993	44 097	
Valorisation fonctionnement	641 496	2 270 513	390 656	-	192 467	192 467	2 270 618	381 656	-	192 467	192 467	58 373	9 000	
Valorisation investissement	212 777	740 180	212 777	-	-	-	740 075	212 777	-	-	-	-	-	
Valorisation personnel	1 273 247	1 410 773	1 038 206	-	165 198	165 198	1 410 773	1 038 206	-	165 198	165 198	69 843	-	
TOTAL VALORISATION	2 277 520	4 421 466	1 641 639	-	357 665	357 665	4 421 466	1 632 639	-	357 665	357 665	128 216	9 000	
PIA FONCTIONNEMENT	2 495 864	1 626 915	855 106	-	710 545	710 545	1 626 915	802 349	-	710 545	710 545	930 213	52 757	
PIA INVESTISSEMENT	271 702	321 475	121 702	-	130 000	130 000	321 475	120 816	-	130 000	130 000	20 000	887	
PIA PERSONNEL	3 691 233	1 852 023	1 503 425	-	799 806	799 806	1 852 023	1 503 425	-	799 806	799 806	1 388 002	-	
TOTAL PIA	6 458 799	3 800 413	2 480 233	-	1 640 351	1 640 351	3 800 413	2 426 590	-	1 640 351	1 640 351	2 338 215	53 644	
ANR FONCTIONNEMENT	2 638 754	2 285 021	1 342 996	-	640 514	640 514	2 286 624	1 265 833	-	640 514	640 514	655 244	77 163	
ANR INVESTISSEMENT	981 118	2 064 458	842 459	-	120 659	120 659	2 064 458	792 395	-	120 659	120 659	18 000	50 064	
ANR PERSONNEL	7 418 453	5 607 257	4 213 747	-	1 910 278	1 910 278	5 605 654	4 213 747	-	1 910 278	1 910 278	1 294 428	-	
TOTAL ANR	11 038 325	9 956 736	6 399 202	-	2 671 451	2 671 451	9 956 736	6 271 976	-	2 671 451	2 671 451	1 967 672	127 227	
REGION fonctionnement	407 476	646 669	390 656	-	16 820	16 820	646 669	381 656	-	16 820	16 820	-	9 000	
REGION INVESTISSEMENT	212 777	497 450	212 777	-	-	-	497 450	212 777	-	-	-	-	-	
REGION PERSONNEL	1 100 795	1 358 595	1 038 206	-	57 089	57 089	1 358 595	1 038 206	-	57 089	57 089	5 500	-	
TOTAL REGION	1 721 048	2 502 714	1 641 639	-	73 909	73 909	2 502 714	1 632 639	-	73 909	73 909	5 500	9 000	
EUROPE FONCTIONNEMENT	675 438	774 193	310 410	-	217 658	217 658	774 193	292 109	-	217 658	217 658	147 370	18 300	
EUROPE INVESTISSEMENT	372 700	877 891	307 296	-	65 404	65 404	877 891	307 296	-	65 404	65 404	-	-	
EUROPE PERSONNEL	2 076 846	1 129 143	1 001 362	-	495 656	495 656	1 129 143	1 001 362	-	495 656	495 656	579 828	-	
TOTAL EUROPE	3 124 983	2 781 227	1 619 067	-	778 718	778 718	2 781 227	1 600 767	-	778 718	778 718	727 198	18 300	
Autres financements PUBLICS FONCTIONNEMENT	1 593 162	1 843 973	1 183 192	-	246 955	246 955	1 843 973	1 142 911	-	246 955	246 955	163 015	40 281	
Autres financements PUBLICS INVESTISSEMENT	351 568	647 803	351 568	-	-	-	647 803	347 700	-	-	-	-	3 868	
Autres financements PUBLICS PERSONNEL	3 708 052	2 976 519	2 431 441	-	1 133 185	1 133 185	2 976 519	2 431 441	-	1 133 185	1 133 185	143 426	-	
TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	5 652 783	5 468 296	3 966 202	-	1 380 140	1 380 140	5 468 296	3 922 053	-	1 380 140	1 380 140	306 441	44 149	
Autres financements PUBLICS Fléchés FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres financements PUBLICS Fléchés INVESTISSEMENT	-	0	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	
Autres financements PUBLICS Fléchés PERSONNEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS Fléchés	-	0	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	
Total contrats de recherche	31 534 550	30 267 831	18 703 067	-	7 219 248	7 219 248	30 267 831	18 397 650	-	7 219 248	7 219 248	5 612 235	305 416	
FONCTIONNEMENT	7 428 894	2 582 632	1 912 612	-	2 208 004	2 208 004	2 582 632	1 851 616	-	2 208 004	2 208 004	3 308 278	60 996	
INVESTISSEMENT	1 618 480	956 579	948 711	-	637 622	637 622	956 579	885 286	-	637 622	637 622	32 147	63 425	
PERSONNEL	16 514 925	6 611 129	5 917 107	-	3 618 980	3 618 980	6 611 129	5 917 107	-	3 618 980	3 618 980	6 978 838	-	
Total contrats d'enseignement	25 562 299	10 150 340	8 778 430	-	6 464 606	6 464 606	10 150 340	8 654 009	-	6 464 606	6 464 606	10 319 263	124 421	
1 - Bâtiment Polytech - CICBOPOLYX	8 905 200	8 787 907	8 787 907	-	55 800	55 800	8 787 907	8 787 907	-	55 800	55 800	61 493	0	
3 - Rénovation IUT 74 - CICARIUTX	20 400 000	1 486 019	1 486 019	-	12 600 000	12 600 000	669 436	669 436	-	3 000 000	3 000 000	6 313 981	10 416 584	
4 - Accueil site Annecy - CICAACXSIX	5 600 000	1 038 838	1 038 838	-	4 000 000	4 000 000	773 079	773 079	-	2 000 000	2 000 000	561 162	2 265 760	
6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	2 025 026	2 025 026	2 025 026	-	-	-	1 988 431	1 988 431	-	-	-	0	36 595	
10 - Rénovation BU Jacob CPER15 - CICJRIBIX	19 000 000	17 503 499	17 503 499	-	710 000	710 000	11 511 259	11 511 259	-	6 650 000	6 650 000	786 501	52 240	
11 - Bâtiment Marcoz - CICMARCOX	300 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000	-	
12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICJ.CEDRX	21 000 000	242 056	242 056	-	2 500 000	2 500 000	242 056	242 056	-	900 000	900 000	18 457 944	1 600 000	
7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	320 000	320 000	320 000	-	-	-	320 000	320 000	-	-	-	-	-	
8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	490 000	322 421	322 421	-	-	-	322 421	322 421	-	-	-	167 579	-	
8b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	820 000	358 344	358 344	-	-	-	358 344	358 344	-	-	-	461 656	-	
Total programmes pluriannuels d'investissement	79 060 226	32 084 111	32 084 111	-	19 865 800	19 865 800	24 972 933	24 972 933	-	12 605 800	12 605 800	27 110 315	14 371 178	
Total	136 157 075	72 502 282	59 565 608	-	33 549 654	33 549 654	65 391 104	52 024 591	-	26 289 654	26 289 654	43 041 813	14 801 016	
Ss total personnel	36 421 648	21 583 274	17 660 349	-	8 266 826	8 266 826	21 581 671	17 660 349	-	8 266 826	8 266 826	10 494 473	-	
Ss total fonctionnement et intervention	16 611 878	12 686 803	6 781 657	-	4 463 343	4 463 343	12 688 511	6 480 165	-	4 463 343	4 463 343	5 366 878	301 492	
Ss total investissement	83 123 549	38 232 205	35 123 602	-	20 819 485	20 819 485	31 120 922	27 884 077	-	13 559 485	13 559 485	27 180 462	14 499 524	

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements prévus pour l'année 2026	Restes à encaisser
			(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)
Contrats HORS ANR	1 411 092		1 411 092	591 376	45 146	774 569
VALORISATION	2 127 520		2 127 520	1 066 596	161 831	899 093
PIA	6 458 799		6 458 799	1 841 211	1 274 359	3 343 230
ANR	11 038 325		11 038 325	5 692 055	1 611 003	3 735 267
REGION	1 721 048		1 721 048	602 699	16 000	1 102 34

AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	5 652 783		5 652 783	1 728 293	227 056	3 697 433
Autres financements PUBLICS Fléchés	- 0		- 0	- 0	-	- 0

2.2. Budget initial année 2026

CA du 16 décembre 2025 - 29 votants : 23 favorables, 5 défavorables, 1 abstention

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Prévision N (H+BR)												
			(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12) = (1)-(3)-(6)	(3)+(6)-(8)-(11)
Dépenses d'investissement (PPI)	1 - Bâtiment Polytech - CICBPOLYX	8 905 300													
	3 - Rénovation IUT 74 - CICARLUTX	20 400 000													
	4 - Accueil site Annecy - CICAACSX	5 600 000													
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	2 025 026													
	7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	320 000													
	8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	490 000													
	9b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	820 000													
	10 - Rénovation BU Jacob CPER15 - CICIRBIBX	19 000 000													
	11 - Bâtiment Marcoz - CIMARCOX	300 000													
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICJCEDRX	21 200 000													
TOTAL PPI			79 060 226												

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagée	Montant de l'opération notifiée antérieure	Montant notifié annexe N	Montant reste à notifier	Financements extérieurs												
						(18)	(19a)	(19b)	(19c)	(19)	(20)	(21a)	(21b)	encançissements prévus en 2026	Restes à encançiser	Prévisions en N+1 et suivantes		
1 - Bâtiment Polytech - CICBPOLYX	Financement de l'Etat	900 000	900 000															
	Financements de la région	3 799 400	3 799 400															
	Autres subventions	4 200 000	4 200 000															
	Autres recettes	0	0															
	Autofinancement par l'établissement	5 800	5 800															
	Financement de l'Etat	3 400 000	3 400 000															
	Financements de la région	1 000 000	1 000 000															
	Autres subventions	16 000 000	16 000 000															
	Autres recettes	0	0															
	Autofinancement par l'établissement	100 000	100 000															
Total Opération 3			29 400 000	0	0	0	29 400 000											
3 - Rénovation IUT 74 - CICARLUTX	Financement de l'Etat	3 400 000	3 400 000															
	Financements de la région	1 000 000	1 000 000															
	Autres subventions	16 000 000	16 000 000															
	Autres recettes	0	0															
	Autofinancement par l'établissement	100 000	100 000															
	Financement de l'Etat	3 400 000	3 400 000															
	Financements de la région	1 000 000	1 000 000															
	Autres subventions	16 000 000	16 000 000															
	Autres recettes	0	0															
	Autofinancement par l'établissement	100 000	100 000															
Total Opération 4			5 600 000	0	0	0	5 500 000											
4 - Accueil site Annecy - CICAACSX	Financement de l'Etat	355 504	50 000	505 504														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	200 000	200 000	200 000														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	100 000	100 000	100 000														
	Financement de l'Etat	490 000	490 000	490 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	0	0	0														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
Total Opération 5			2 025 026	50 000	705 504	0	0											
7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	Financement de l'Etat	320 000	320 000	320 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	0	0	0														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
	Financement de l'Etat	490 000	490 000	490 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	0	0	0														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
Total Opération 6			2 025 026	50 000	705 504	0	0											
8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2022-2023	Financement de l'Etat	490 000	490 000	490 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	0	0	0														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
	Financement de l'Etat	490 000	490 000	490 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	0	0	0														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
Total Opération 7			320 000	320 000	0	0	0											
Bb - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2024	Financement de l'Etat	820 000	820 000	820 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	0	0	0														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
	Financement de l'Etat	820 000	820 000	820 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	0	0	0														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
Total Opération 10			19 000 000	19 000 000	0	0	0											
11 - Bâtiment Marcoz - CIMARCOX	Financement de l'Etat	300 000	300 000	300 000														
	Financements de la région	0	0	0														
	Autres subventions	300 000	300 000	300 000														
	Autres recettes	0	0	0														
	Autofinancement par l'établissement	0	0	0														
	Financement de l'Etat	420 000	100 000	100 000														
	Financements de la région	3 000 000	3 000 000	3 000 000														
	Autres subventions	14 000 000	14 000 000	14 000 000	</													

2.2. Budget initial année 2026

CA du 16 décembre 2025 - 29 votants : 23 favorables, 5 défavorables, 1 abstention

10 - Rénovation BU Jacob CPERIS - CICIRIBIBI	799 933,00	-	799 933,00	-	-	-
11 - Bâtiment Marcoz - CICMARCOX	-	-	-	-	-	-
12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICCEDRK	-	42 056,28	-	42 056,00	-	-
Total toutes opérations	2 118 463,21	55 304,00	134 103,00	615 227,00	61 493,00	1 375 322,00

Notes
 ● Seules les opérations immobilières sont écartées à être enseignées dans ce tableau. Il s'agit des opérations immobilières plurianuelles, c'est-à-dire ayant une durée supérieure à 365 jours.
 ● Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d'administration en a validé le principe.

Tableau 10 EPSCP

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

	Opérations	Nature	Coût total de l'opération	Prévision pluriannuelle
				(1)
Dépenses d'investissement (PPI)	1 - Bâtiment Polytech - CICBPOLYX	investissement	8 822 028	
	1 - Bâtiment Polytech - CICBPOLYX	fonctionnement	83 172	
	3 - Rénovation IUT 74 - CICARIUTX	investissement	20 400 000	
	4 - Accueil site Annecy - CICAACSIX	investissement	5 600 000	
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	investissement	2 025 026	
	10 - Rénovation BU Jacob CPER15 - CICJRBIBX	investissement	19 000 000	
	11 - Bâtiment Marcoz - CICMARCOX	investissement	300 000	
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICJCEDRX	investissement	21 200 000	
	7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	investissement	320 000	
	8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	investissement	490 000	
8b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	investissement	820 000		
	Total Dépenses d'investissement		79 060 226	
Contrats de recherche	TOTAL CONTRATS HORS ANR	personnel/fonctionnement/investissement	1 411 092	
	TOTAL VALORISATION	personnel/fonctionnement/investissement	2 127 520	
	TOTAL PIA	personnel/fonctionnement/investissement	6 458 799	
	TOTAL ANR	personnel/fonctionnement/investissement	11 038 325	
	TOTAL REGION	personnel/fonctionnement/investissement	1 721 048	
	TOTAL EUROPE	personnel/fonctionnement/investissement	3 124 983	
	TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	personnel/fonctionnement/investissement	5 652 783	
	TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS Flétrés	personnel/fonctionnement/investissement	0	
	Total contrat de recherche		31 534 550	
Contrat d'enseignement	Total contrats d'enseignement	personnel/fonctionnement/investissement	25 562 299	
Total contrat d'enseignement			25 562 299	
TOTAL			136 157 075	

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération		Nature	Financement de l'opération	Prévision
				(18)
Recettes d'investissement (PPI)	1 - Bâtiment Polytech - CICBPOLYX	Financement de l'Etat	900 000	
	1 - Bâtiment Polytech - CICBPOLYX	Autres financements publics	7 999 400	
	1 - Bâtiment Polytech - CICBPOLYX	Autofinancement	5 800	
	3 - Rénovation IUT 74 - CICARIUTX	Financement de l'Etat	3 400 000	
	3 - Rénovation IUT 74 - CICARIUTX	Autres financements publics	17 000 000	
	3 - Rénovation IUT 74 - CICARIUTX	Autofinancement	0	
	4 - Accueil site Annecy - CICAACSIX	Financement de l'Etat	0	
	4 - Accueil site Annecy - CICAACSIX	Autres financements publics	5 500 000	
	4 - Accueil site Annecy - CICAACSIX	Autofinancement	100 000	
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	Financement de l'Etat	555 504	
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	Autres financements publics	200 000	
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	Autofinancement	1 269 522	
	10 - Rénovation BU Jacob CPER15 - CICJRBIBX	Financement de l'Etat	6 000 000	
	10 - Rénovation BU Jacob CPER15 - CICJRBIBX	Autres financements publics	13 000 000	
	10 - Rénovation BU Jacob CPER15 - CICJRBIBX	Autofinancement	0	
	11 - Bâtiment Marcoz - CICMARCOX	Financement de l'Etat	0	
	11 - Bâtiment Marcoz - CICMARCOX	Autres financements publics	300 000	
	11 - Bâtiment Marcoz - CICMARCOX	Autofinancement	0	
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICJCEDRX	Financement de l'Etat	4 200 000	
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICJCEDRX	Autres financements publics	17 000 000	
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICJCEDRX	Autofinancement	0	

Prévision N (B1 + BR)										Prévision N+1 et suivantes	
AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en 2026	TOTAL des AE ouvertes en 2026	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en 2026	TOTAL des CP ouverts en 2026	AE prévues en N+1 et suivantes	CP prévus en N+1 et suivantes
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)
8 704 735	8 704 735	0	55 800	55 800	8 712 332	8 712 332	0	55 800	55 800	61 493	53 896
83 172	83 172	0	0	75 575	75 575	0	0	0	0	0	7 597
1 486 019	1 486 019	0	12 600 000	12 600 000	669 436	669 436	0	3 000 000	3 000 000	6 313 981	16 730 564
1 038 838	1 038 838	0	4 000 000	4 000 000	773 079	773 079	0	2 000 000	2 000 000	561 162	2 826 921
2 025 026	2 025 026	0	0	0	1 988 431	1 988 431	0	0	0	36 595	
17 503 499	17 503 499	0	710 000	710 000	11 511 259	11 511 259	0	6 650 000	6 650 000	786 501	838 741
242 056	242 056	0	2 500 000	2 500 000	242 056	242 056	0	900 000	900 000	18 457 944	20 057 944
320 000	320 000	0	0	0	320 000	320 000	0	0	0	0	0
322 421	322 421	0	0	0	322 421	322 421	0	0	0	167 579	167 579
358 344	358 344	0	0	0	358 344	358 344	0	0	0	461 656	461 656
32 084 111	32 084 111	0	19 865 800	19 865 800	24 972 933	24 972 933	0	12 605 800	12 605 800	27 110 315	41 481 493
1 336 980	955 085	0	317 014	317 014	1 336 980	910 988	0	317 014	317 014	138 993	183 090
4 421 465	1 641 639	0	357 665	357 665	4 421 466	1 632 639	0	357 665	357 665	128 216	137 216
3 800 413	2 480 233	0	1 640 351	1 640 351	3 800 413	2 426 590	0	1 640 351	1 640 351	2 338 215	2 391 859
9 956 736	6 399 202	0	2 671 451	2 671 451	9 956 736	6 271 976	0	2 671 451	2 671 451	1 967 672	2 094 899
2 502 714	1 641 639	0	73 909	73 909	2 502 714	1 632 639	0	73 909	73 909	5 500	14 500
2 781 227	1 619 067	0	778 718	778 718	2 781 227	1 600 767	0	778 718	778 718	727 198	745 498
5 468 296	3 966 202	0	1 380 140	1 380 140	5 468 296	3 922 053	0	1 380 140	1 380 140	306 441	350 590
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30 267 831	18 703 067	0	7 219 248	7 219 248	30 267 831	18 397 650	0	7 219 248	7 219 248	5 612 235	5 917 651
10 150 340	8 778 430	0	6 464 606	6 464 606	10 150 340	8 654 009	0	6 464 606	6 464 606	10 319 263	10 443 684
10 150 340	8 778 430	0	6 464 606	6 464 606	10 150 340	8 654 009	0	6 464 606	6 464 606	10 319 263	10 443 684
72 502 282	59 565 608	0	33 549 654	33 549 654	65 391 104	52 024 591	0	26 289 654	26 289 654	43 041 813	57 842 829

Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes	
Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en 2026	Encaissements prévus en N+1	
(19)	(20)	(21)	
900 000	0	0	
7 949 400	50 000	0	
0	5 800	0	
269 344	1 400 000	1 730 656	
0	1 600 000	15 400 000	
0	0	0	
500 000	2 000 000	3 000 000	
0	0	100 000	
494 400	61 104	0	
200 000	0	0	
1 269 522	0	0	
3 910 190	1 789 810	300 000	
6 801 136	4 860 190	1 338 674	
0	0	0	
0	0	300 000	
200 000	450 000	3 550 000	
0	450 000	16 550 000	
0	0	0	

7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	Financement de l'Etat	320 000
7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	Autres financements publics	
7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	Autofinancement	
8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	Financement de l'Etat	490 000
8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	Autres financements publics	
8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	Autofinancement	
8b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	Financement de l'Etat	820 000
8b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	Autres financements publics	
8b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	Autofinancement	
Total Dépenses d'investissement		79 060 226
Contrats de recherche	Contrats HORS ANR	Autres financements publics
	VALORISATION	Autres financements
	PIA	Autres financements publics
	ANR	Autres financements publics
	REGION	Autres financements publics
	EUROPE	Autres financements publics
	AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	Autres financements publics
	FINANCEMENTS PUBLICS Fléchés	Financement de l'Etat
Total contrat de recherche		31 534 550
Contrats d'enseignement		Financement de l'Etat
		Autres financements publics
		Autres financements
Total contrat d'enseignement		25 562 299
	Sous-total Financement de l'Etat	16 685 504
	Sous-total Autres financements publics	90 406 430
	Sous-total Autofinancement	1 375 322
	Sous-total Autres financements	27 689 819
	TOTAL	136 157 075

320 000		0
		0
		0
		0
		0
490 000		0
		0
		0
		0
820 000		0
		0
		0
		0
24 123 992	12 666 904	42 269 330
591 376	45 146	774 569
1 066 596	161 831	899 093
1 841 211	1 274 359	3 343 230
5 692 055	1 611 003	3 735 267
602 699	16 000	1 102 349
1 334 853	825 715	964 416
1 728 293	227 056	3 697 433
0	0	0
12 857 083	4 161 110	14 516 357
		0
		0
8 050 411	5 506 863	12 005 024
8 050 411	5 506 863	12 005 024
7 403 934	3 700 914	5 580 656
27 241 023	12 959 469	50 205 938
1 269 522	5 800	100 000
9 117 007	5 668 694	12 904 117
45 031 487	22 334 877	68 790 711

TABLEAU
BI 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2026
Stocks initiaux	1 Niveau initial des restes à payer (BR2 2025)	17 098 480
	2 Niveau initial du fonds de roulement au 31/12/2025 (BR2 2025)	7 524 535
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement au 31/12/2025	-14 954 997
	4 Niveau initial de la trésorerie au 31/12/2025 (BR2 2025)	22 479 532
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-1 050 121
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	23 529 651
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	165 208 522
	6 Résultat patrimonial	-2 713 113
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	-913 113
	8 Variation du fonds de roulement	-4 950 279
	9 Opérations bilancielles non budgétaires	SENS -2 320
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 2 200
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ -2 400
	Cautionnements et dépôts	- -2 120
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -1 074 366
	Variation des stocks	+ / - -1 514
	Production immobilisée	+
	Charges sur créances irrécouvrables	- -1 223 858
	Produits divers de gestion courante	+ 151 006
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 1 074 366
	Ecart entre les produits / ressources et les encassemens relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -4 394 274
	Ecart entre les produits / ressources et les encassemens relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 5 562 029
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -71 898
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -21 491
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-4 950 279
	12.a Recettes budgétaires	153 870 078
	12.b Crédits de paiement ouverts	158 820 357
	13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-467 577
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-4 482 702
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-5 800
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-4 476 902
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-469 897
	16 Restes à payer	6 388 165
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	23 486 645
	18 Niveau final du fonds de roulement	2 574 256
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-15 422 575
	20 Niveau final de la trésorerie	17 996 830
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-1 055 921
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	19 052 750
	Comptabilité budgétaire	
	Comptabilité générale	